

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement comprend 3 projets distincts qui se répondent : le projet éducatif, le projet social et le projet pédagogique. Juridiquement, la réglementation des lieux d'accueil de jeunes enfants nous impose de présenter un projet d'établissement (décret d'août 2000 / Art. R. 2324-29 du code de la santé publique). Il établit un cadre spécifique à la crèche parentale « Les Pitchoun's » qui lui permet de fonctionner et d'affirmer sa singularité.

Le projet éducatif est défini par l'association « Les Pitchoun's ». Il vise à définir les valeurs, les règles de conduite et de fonctionnement de la crèche, à établir une base commune à la communauté adulte (parents et professionnels). Il est l'expression des valeurs pédagogiques, humaines et sociales soutenues par l'ensemble des parents de la crèche Les Pitchoun's. Le projet éducatif tente d'être fidèle aux valeurs et pratiques en cours à sa dernière date de révision.

Le projet social est aussi rédigé par l'association « Les Pitchoun's ». Il présente les différents contextes dans lesquels la crèche « Les Pitchoun's » s'inscrit et les rôles qu'elle peut y jouer.

Le projet pédagogique est élaboré par les salariés de la crèche « Les Pitchoun's ». Il traduit en mots les réponses pédagogiques qu'apporte l'équipe professionnelle aux projets éducatifs et sociaux.

PROJET EDUCATIF

PRÉAMBULE

Ce texte se nourrit de ce que nous avons observé tous les jours à la crèche. Nous souhaitons que notre expérience actuelle serve à ceux qui nous suivront. Notre préoccupation est avant tout l'équilibre de la crèche et sa pérennité. Rappelons que la confiance mutuelle et le dialogue, qui ont prévalu à l'écriture de ce projet éducatif, sont aussi le ciment de la crèche.

La crèche parentale n'est pas une crèche comme les autres. De par sa structure souple et conviviale, grâce à l'engagement des parents et des professionnels, elle se donne pour but, dans la limite de son infrastructure (investissement et qualification du personnel, engagement parental), de garantir un bon accueil à chaque enfant dans toute sa différence et sa richesse.

Les valeurs communes qui fondent le projet éducatif

Les valeurs éducatives que nous souhaitons voir développer sont le respect, l'écoute, le partage, la solidarité, la convivialité, l'épanouissement, l'attention à l'autre dans sa diversité, l'ouverture au « monde » et le bien-être. Une préoccupation particulière est cependant transversale : la valeur de respect, tant de l'être humain que de l'environnement. L'enfant doit apprendre à respecter et être respecté dans toute sa différence, il doit être amené à percevoir qu'il fait partie de « l'environnement » des autres êtres vivants, qu'ils soient humains, animaux ou végétaux, et que seul la considération doit gouverner nos actions.

La différence est une richesse

Chaque enfant doit être accueilli, également, dans toute sa différence. Par « différence », nous entendons des difficultés plus ou moins importantes au niveau moteur, mental (ce que l'on nomme communément « handicap »), de pathologies « lourdes » (diabète, asthme...), du contexte familial (situation de séjour, divorce, famille monoparentale, etc) ou personnel (évolution de l'enfant). L'accueil d'un enfant porteur de « handicap » éclaire, à notre sens, l'accueil de chaque enfant. Si nous pensons que tout enfant est singulier, à une personnalité unique, nous pouvons éviter d'isoler le handicap tout en le reconnaissant.

La communauté éducative (les parents et les professionnels) se doit de découvrir véritablement l'enfant, de ne pas le mettre dans des cases ; considère la différence comme une chance pour le développement de tous les enfants, y voit aussi une force favorisant l'échange des savoirs, renforçant la connaissance de soi et des autres.

Par cette attitude, la crèche apporte les fondamentaux à tout enfant : réconfort, confiance et sécurité. La communauté éducative est adulte parce qu'elle s'épaule, s'émancipe mutuellement et coopère.

1. L'ENFANT EST UNE PERSONNE

1.1 Chacun son rythme vers l'autonomie

Chaque enfant a ses désirs, ses besoins spécifiques et son évolution personnelle. Il s'exprime par son corps, sa gestuelle, ses pleurs, ses rires, ses expressions (mimiques, vocalisations, dessins, paroles) et ses jeux. L'enfant est une personne ; et le considérer comme tel, c'est tout autant le respecter que lui apprendre à considérer les autres.

La crèche doit être un endroit privilégié, propre aux expériences individuelles et collectives, donnant l'opportunité à chaque enfant de se structurer et s'épanouir dans la rencontre, toujours accompagné dans la connaissance qu'il acquiert de lui-même et des autres.

L'ouverture aux autres, au monde, la découverte de son propre chemin de la liberté et de la connaissance doit s'articuler harmonieusement aux valeurs essentielles de coopération et d'autonomie. De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins : voilà ce qui peut caractériser la forme de notre accueil et guider notre approche de l'éducation.

1.1.1. Le rôle d'accompagnateur des adultes

Les adultes-éducateurs de la crèche poursuivent deux objectifs liés. Au quotidien, le respect du rythme de l'enfant au sein du groupe (malgré les contraintes liées à la vie collective) et globalement, l'accompagnement sur le chemin vers l'autonomie. Les adultes doivent être à l'écoute de tout enfant. Ceci énonce que le respect de la personnalité de l'enfant se fonde sur la

liberté de son parcours individuel. Aucun enfant ne doit être stigmatisé dans une de ses attitudes ou habitudes au risque de l'exclure du reste du groupe par un regard d'adulte.

Nous souhaitons que tous les adultes soient extrêmement attentifs à ce qu'ils renvoient tant dans leurs comportements et leurs paroles que dans leurs attitudes non verbales. Même si les approches et les manières d'éduquer l'enfant sont différentes en fonction de chacun, l'enfant doit non seulement sentir la cohérence entre les différentes personnes qui s'occupent de lui mais être touché et soutenu par une énergie multiforme et collective pleine d'égards à son endroit, par une capacité vivante d'émerveillement de tout adulte. Outre le fait que le plus grand (parent, personnel et aîné-e-s) est un modèle pour l'enfant et que l'univers de la crèche est un monde à préserver des misères et interférences néfastes, il apparaît que l'engagement attentif total est à viser, qu'il est essentiel de faire autorité par celui-ci. Chaque parent a aussi à apprendre à ne pas porter une attention exclusive à « son » enfant mais plutôt à chercher à s'impliquer auprès de chacun.

1.1.2. Handicap et autonomie, rythme au quotidien

Notre positionnement face au handicap moteur ou mental nous sert de guide sur cette question de l'autonomie : nous pouvons considérer, dans une certaine mesure, le handicap comme l'extraordinaire. Sa force de remise en question du normal, de l'habitude et de la conformité peut permettre à tous et toutes - de la communauté éducative jusqu'aux enfants eux-mêmes - de se libérer de schémas inquiétants, stigmatisant ou enfermant.

Le handicap ne doit pas être considéré dans sa seule dimension médicale. Il ne doit pas être nié ou gommé, mais pris en compte. Rechercher le juste équilibre et exclure les deux bornes- écueils que sont la négation du handicap et la fabrication d'un cas isolé permet à l'ensemble de la communauté de mettre en place une pédagogie transversale et immanente qui est à même de rendre vivantes les valeurs promues (respect de l'homme et de la nature, connaître l'autre et le monde, apprendre de l'autre, aider l'autre). L'enfant en situation de handicap a des capacités ou des visions différentes du reste de la communauté enfantine, il aura donc des besoins spécifiques. Il méritera une attention particulière, un accompagnement adapté et une empathie sincère de la part de tous les adultes. Sa participation dans toute activité de la crèche est primordiale ; pour chaque activité, elle sera étudiée par les professionnels en fonction des capacités et des motivations de l'enfant afin de ne pas le mettre en situation d'échec dans un moment important de découverte.

Que ce soit à l'intérieur de la crèche ou à l'extérieur, l'enfant porteur de handicap peut avoir divers rendez-vous thérapeutiques : kiné, ergothérapeute, pédiatre, médecin de rééducation, psychologue, taxis ou transports ambulanciers, etc... Les professionnel et le parent de permanence seront vigilants au bon accueil du personnel spécialisé venant consulter ou chercher l'enfant et prépareront l'enfant à ces « coupures » afin de l'aider à sortir comme à revenir dans la collectivité. La communauté éducative construira son planning dans la mesure du possible pour que l'enfant ne rate pas les moments forts ou importants de la crèche et stimulera aussi le récit de ces sorties (au repas, au retour, via les contes ou le dessin) afin de panser leurs éventuels effets traumatisants.

1.1.3. S'adapter à l'âge de l'enfant (de 10 semaines à 4 ans)

La tessiture des âges et des possibilités intellectuelles et motrices doit être prise en compte dans le fonctionnement et pour les activités proposées. Il est nécessaire de toujours évaluer la pertinence ou non d'une activité à la lumière du potentiel de chaque enfant, d'opter avec discernement pour la composition de groupe(s) d'enfants. Contrairement aux impossibilités voulues ou subies des crèches collectives, il s'agit ici de combiner la richesse du mélange des âges aux potentiels du plus petit groupe, du groupe d'âges ou de l'individuel. Les plus petits exigent un environnement matériel et sonore plus sécurisant comme une attention différente auxquels les moins petits doivent être sensibilisés. Il s'agit de favoriser la cohabitation et l'interaction entre petits et grands afin que les uns apprennent des autres afin de créer les bases du respect mutuel et de la solidarité. Il nous faut veiller à ce que les « commodités » pratiques, les dysfonctionnements structurels et même la décision de faire des groupes soient bien soupesés et ne nous écartent pas de l'équanimité.

1.1.4. L'entrée à la crèche (l'adaptation)

La période d'adaptation à la crèche est un moment charnière pour l'enfant qui arrive. Il doit idéalement disposer du temps qui lui est nécessaire pour prendre ses repères. Pour faciliter son accueil, ses parents sont tenus de donner les informations qu'ils jugent utiles pour une prise en charge optimale par les professionnels, qui en retour pourront questionner spécifiquement les parents. L'adaptation d'un nouvel enfant se déroule sur quinze jours environ, selon un emploi du temps conjointement déterminé par le responsable technique et ses parents. C'est un moment privilégié pour l'enfant mais aussi pour ses parents ou même la communauté pitchounesque (enfants, parents, professionnels...).

1.1.5. Préserver l'intimité de l'enfant (hygiène et propreté)

L'enfant suivra son rythme propre dans le chemin vers l'hygiène et la propreté. Les professionnels l'accompagnent dans cette démarche intime. L'enfant décide de quand il sera propre, il est donc interdit de forcer un enfant à aller sur le pot ou de comparer son évolution à d'autres. Ces capacités sont liées à la faculté de marcher et à la maîtrise des sphincters, il faut

différencier la maîtrise du pipi, des selles, et les paramètres d'éveil ou de sommeil. Cette maîtrise est naturelle et non volontaire. L'enfant est donc changé par les professionnels de la crèche (couches et gants de toilettes de la crèche) tant que nécessaire.

L'espace des changes est un lieu à part qui permet de respecter l'intimité des enfants et de faire une transition douce entre chaque moment important de la journée : l'endormissement, le réveil, le change d'après repas. L'enfant a accès à des sanitaires adaptés à sa taille.

1.1.6. La sieste ou le respect du rythme au quotidien

La sieste rythme autant la journée de l'enfant que ses jeux libres et les activités en groupe. Les professionnels sont attentifs au confort de l'enfant et à ses rituels (doudou, tétine) ainsi qu'aux normes d'hygiène et de sécurité (turbulettes, aération des dortoirs, nettoyage complet) et au respect du calme aux alentours des dortoirs. Il est formellement interdit d'empêcher un enfant d'aller se coucher ou de le réveiller pour le faire participer à une activité collective.

Les dortoirs sont des lieux où chaque enfant possède son lit pour y dormir ou pour simplement s'y reposer sans dormir. La disposition des lits dans les dortoirs est faite en fonction du rythme des enfants afin que le sommeil des uns et des autres soient le moins perturbé possible.

1.2 Apprentissages

1.2.1. Jeu libre

Le jeu est le moyen essentiel autour duquel s'articulent les actions des professionnels dans un climat de sécurité affective et physique. Le jeu est le moyen privilégié pour permettre à l'enfant de tester, d'appréhender son corps et celui de l'autre, mais également de rejouer des situations qui l'ont marqué.

À la crèche, l'enfant expérimente et découvre par et pour lui-même le monde environnant : les couleurs, les ambiances, les bruits, les voix, le toucher, les odeurs, etc. En d'autres termes, la crèche doit être un lieu de développement sensoriel, d'attachement affectif, d'ouverture aux autres et au monde, autant de choses nécessaires pour que l'enfant aigüise sa curiosité, construise sa personnalité et accède à son autonomie.

Les professionnels doivent veiller à respecter les jeux de l'enfant, écouter ses désirs et structurer espaces et temps de jeux : jeux collectifs ou libres, jeux connus ou jeux à découvrir, espaces libres ou plus confinés, temps calmes et temps plus dynamiques, par âge ou non, le tout rythmé par des rituels quotidiens qui servent de repères aux enfants.

1.2.2. Développement de l'imaginaire

La curiosité naturelle de l'enfant est grandement constitutive de son éveil. Elle est l'agent de l'affirmation de sa personne. Ainsi, en encourageant les envies et efforts de découverte et d'invention, tant du groupe que de chacun, l'imaginaire de l'enfant se peuplera peu à peu, relié à son expérience concrète de la vie.

L'invitation à pratiquer des activités plastiques est un axe qui nous tient à cœur. Il ne peut y avoir d'apprentissage s'il n'y a pas d'expérimentation. L'enfant, de par ses mouvements, ses actions et les outils qu'il utilise, prend conscience au travers des activités plastiques de sa matérialité dans le monde (et de son pouvoir sur le monde). Il associe traits, couleurs, matières ; seul ou en petit groupe.

Les adultes de la crèche (parents, professionnels, intervenant-e-s extérieurs) mettent en résonance les capacités d'abstraction et d'invention de l'enfant. L'enfant découvre de nouveaux modes de communication, de partage et d'échange et peut ouvrir les professionnels à d'autres pratiques.

Choix des jeux et des jouets

Dans les activités pitchounesques, les adultes peuvent stimuler l'inventivité d'un enfant avec un jouet pour lui trouver d'autres usages plutôt que d'anticiper un ennui éventuel en l'abreuvant de nouveaux jouets. Les jouets à mono-usage ne seront pas privilégiés, de même que les jeux d'imitation réduisant leur personne à un simple consommateur.

Le « vrai » sera toujours préféré au « faux ». Toucher un légume (plutôt que l'objet en plastique qui le représente), sentir une odeur, écouter un klaxon, malaxer de la pâte, tout ce qui permet d'expérimenter le réel est profitable à l'enfant, même si les jeux laissant œuvrer l'imaginaire ou permettant l'imitation ont aussi leur raison d'être. Ainsi, les jouets de la crèche doivent être choisis en intégrant des critères de solidité, de durabilité, de beau, et d'utilité pédagogique.

Les livres

Par les rencontres qu'ils permettent, l'imagination qu'ils encouragent ou les connaissances qu'ils apportent - aident à se construire et représentent un attribut de liberté à tout âge de la vie. A ce titre, la proximité avec les livres doit-être favorisée

pour stimuler l'intérêt des enfants : choix d'ouvrages opportun et réfléchi (en fonction de l'âge, du thème abordé, de la plastique de l'ouvrage, etc.), espace spécifique, intégration dans le quotidien des enfants, connexion avec les autres activités de la crèche.

1.2.3. Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure

Progressivement, l'enfant est amené à découvrir le monde qui l'entoure. L'accompagnement dans l'éveil de ses sens est primordial. La compréhension du monde l'est tout autant. Le respect, une fois encore, guide cette découverte. Respect de nos cadres de vie communs, c'est à dire la crèche ou plus globalement, de notre planète.

Le don d'étonnement de l'enfant peut être stimulé en associant l'affûtage des sens à l'écoute de « l'alentour ». De cette connexion entre ces sensations intérieures et le monde extérieur, l'enfant fabriquera son attention et son inscription au monde (respect de « l'alentour », conscience écologique et sociale). C'est ainsi que le petit enfant peut apprendre à comprendre et à dominer ses instincts de domination.

Rien n'est « à notre service », le monde n'est pas quelque chose à consommer puis à jeter. C'est par ce même raisonnement que doivent être comprises autant les volontés de cheminements vers la réduction de l'empreinte écologique que les valeurs de liberté et de respect d'autrui. Les adultes favoriseront le développement de ces valeurs en établissant un espace serein d'échange et de partage, en construisant les moyens adaptés à leurs fins.

L'enfant doit percevoir l'existence de choses vivantes et de choses inertes, de choses qui vivent et qui meurent. Par exemple, l'approche des cycles naturels (saisons, températures, couleurs, habits, aliments de saison, sons, animaux...) permet d'aborder et de structurer progressivement les notions de temporalité. Les enfants peuvent participer et comprendre les cycles de vie des déchets produits par la crèche, apprendre l'économie de la planète, à ne pas gaspiller au jour le jour.

Ce contact avec la nature s'élabore avec le temps, en s'y confrontant au quotidien. L'environnement n'est pas un vaste mot, sérieux, diffus, dilué ; il est palpable : c'est la terre dans les mains, le chant des oiseaux, le mouvement des feuilles, les étoiles. Mais c'est aussi les voitures, les camions-poubelles, les gares et les usines. La découverte d'autres êtres vivants que l'humain sera abordée sensiblement et constructivement. En dépassant un manichéisme réducteur et ces notions binaires bien/mal, sale/propre, nuisible/valorisable ou inutile/utile, elle permet de se représenter « l'échelle » du monde, du coléoptère minuscule à la montagne gigantesque.

Les activités plastiques, les livres, les photographies, les jeux d'extérieur ou de sociétés associées à cette thématique environnementale peuvent la rendre plus concrète et vivante.

La cour

La crèche dispose d'une cour privative. Cet espace extérieur invite les enfants à jouer autrement qu'entre quatre murs : jeux de déplacements, de balles, de cache-cache, de cerfs-volants, de sable, d'eau. On peut y goûter par beau temps. Une partie en terre permet aussi aux enfants de découvrir la nature qui évolue à son rythme : arbres, fleurs, nichoir à oiseau. Cet espace peut être utilisé pour une sensibilisation concrète au jardinage.

La cour de la crèche est séparée de la cour de l'école maternelle Sainte Aurélie par un unique grillage, ce qui favorise les quelques échanges entre actuels et anciens pitchoun's. Symboliquement, pour les plus grands, ce grillage est la frontière qui les sépare de l'école maternelle.

L'utilisation de la cour n'a de sens que si elle vient en complément de sorties en extérieur, et non en substitution de ces dernières.

1.2.4. Développement psychomoteur

Le jeune enfant développe au fur et à mesure des aptitudes psychomotrices dans les milieux qu'il fréquente. Dans la crèche parentale nous souhaitons que l'activité psychomotrice ne soit pas qu'un défouloir physique pour l'enfant, mais soit constitutive de son éveil aux sens et au monde. Ses aptitudes psychomotrices n'ont pas à être comparées aux aptitudes des copains de crèche, les adultes accompagnent son cheminement psychomoteur, et l'encouragent par le biais d'activités variées, du parcours psychomoteur aux activités manuelles qui développent la psychomotricité fine.

Au besoin, la crèche peut faire appel à des intervenant-e-s extérieurs spécialisé-e-s dans la psychomotricité.

La salle de motricité

Grâce à un matériel adapté à l'âge de chaque enfant, cette salle a pour vocation d'offrir aux enfants la possibilité d'explorer les mouvements du corps ainsi que ses limites dans différentes situations : escalade, piscine à balles, tunnel, toboggan, ballon.

Les enfants découvrent leurs capacités motrices propres. La salle de motricité est donc un espace de libre expression soumis à des règles de sécurité strictes. Pouvoir évoluer dans des espaces adaptés pour jouer, bouger, se cacher, se montrer est essentiel au développement tant moteur que social de l'enfant. L'adulte éducateur veillera à respecter le temps d'apprentissage autonome en alternant jeu libre et activités psychomotrices plus dirigées.

Les activités psychomotrices doivent aussi se déployer dans le couloir, dans la cour et à l'extérieur de la crèche.

Le repas, moment-clé de l'apprentissage

Le repas est un moment-clé de la journée : les enfants se nourrissent et échangent. Les adultes qui encadrent ce moment doivent inviter à la découverte en commun tout en respectant les individualités, et ainsi respecter les régimes alimentaires liés à la santé et à la culture.

Le partage d'un repas doit être source de plaisir et est un moment d'éveil aux sens pour l'enfant : le goût, l'odorat, la vue, le toucher et l'ouïe. D'où l'importance de la qualité des plats et des aliments (choix d'aliments d'origine locale majoritairement biologiques), l'importance de proposer aux enfants des mets et des accommodements variés, bien présentés qui stimulent leur odorat. Il faut séparer les saveurs pour laisser à l'enfant le soin de découvrir les viandes et poissons d'un côté, et les légumes et féculents de l'autre. L'originalité des couleurs et la présentation des plats stimulent la vue des enfants, le toucher stimulé par le contact avec la texture des aliments et l'ouïe sollicitée par les chansons particulières chantées avant le repas et éventuellement après.

L'enfant doit toujours être accueilli dans un environnement propre et chaleureux. Le repas doit se dérouler dans le calme pour permettre ainsi une « socialisation de table » qui développe la convivialité, le savoir-vivre ou encore le partage. Le repas est un moment particulièrement important pour le chemin vers l'autonomie de l'enfant et pour développer sa motricité fine.

Au repas doit être associée la notion d'hygiène : il faut amener l'enfant à se laver les mains, à s'essuyer la bouche en fin de repas, à apprendre à se servir de ses couverts.

Les repas des enfants sont fournis par la crèche. Les repas des bébés doivent toujours être adaptés à leur âge et les biberons donnés en fonction des habitudes données par les parents. Les régimes alimentaires personnels sont respectés dans la mesure de leur compatibilité avec les contraintes collectives.

Les enfants font parfois de la cuisine et confectionnent eux-mêmes des mets qu'ils proposent au repas ou au goûter à leurs camarades. Par ailleurs ils sont en lien permanent avec le fait de cuisiner en allant voir la cuisinière travailler, deviner le plat en regardant ce qu'il y a dans le frigo, en allant au marché ou en plantant eux-mêmes des légumes au jardin.

2. L'ENFANT ET L'EXTÉRIEUR

Petit à petit, l'enfant distingue ce qui est lui et ce qui est autre, son monde s'élargit. En fonction de son évolution personnelle, « l'extérieur » peut recouvrir différentes notions. Ouvrir l'enfant vers l'extérieur, l'aider à trouver ses repères dans l'espace et le temps doit se faire dans le respect de cet environnement, en écoutant et en répondant à ses besoins de curiosité.

2.1. Moi et autrui = une communauté

2.1.1. La crèche parentale, un lieu social

La crèche parentale Les Pitchoun's est un lieu de socialisation pour l'enfant en bas âge. C'est la raison pour laquelle, ce lieu doit être appréhendé par l'enfant et les parents comme un « lieu social » distinct du cadre familial. Ce que l'on fait chez soi, on ne le fait pas forcément à la crèche et inversement. Il faut que la confrontation des pratiques (crèche/maison) ne soit pas source de conflits d'autorité, pour permettre l'épanouissement social de l'enfant. Les professionnels doivent veiller à la bonne intégration sociale de l'enfant et à équilibrer les activités collectives afin d'accorder à l'enfant des temps et des espaces où il peut se retrouver seul et au calme.

2.1.2. Construire une culture commune et riche

D'origines culturelles et sociales diverses, les adultes et enfants construisent aussi une culture commune qui ne demande qu'à être développée. De par nos histoires diverses, le monde entre dans la crèche. C'est pourquoi chaque adulte est fortement invité à interroger la culture pitchounesque et à voir en quoi la sienne peut entrer en résonance le temps d'un livre, d'un jeu, d'un repas ou d'un événement. Les enfants découvrent ainsi concrètement la différence. De même, la communauté pitchounesque est invitée à intégrer la culture du nouveau venu pour s'enrichir.

2.1.3. Respecter l'autre

L'enfant doit appréhender chacune de ses actions en fonction des conséquences qu'elle produit par ricochet. Respecter l'autre c'est tout d'abord apprendre à se respecter soi-même, et donc apprendre à se connaître. Pour apprendre le respect, il faut connaître la patience (attendre son tour) et apprendre le partage, c'est-à-dire l'échange (échange d'attention, échange de jeu, partage de l'espace), l'écoute et l'attention (respect par rapport à un animal, une plante, une action qui entraîne des ennuis ou du travail pour autrui, ou s'apparente à du gaspillage, etc.). Respecter un enfant, c'est s'interdire formellement de le taper, c'est refuser de lui qu'il tape. Nous souhaitons que chaque adulte (éducateur ou parent) soit capable d'expliquer à l'enfant qu'il y a d'autres moyens de s'exprimer que de passer par les coups, les morsures ou le fait de tirer les cheveux.

2.2. Construire l'espace et le temps

2.2.1. Les évènements qui ponctuent l'année

La diversité au sein de la crèche doit être le ferment des événements que nous imaginons ensemble. Ils permettent d'ouvrir l'enfant aux champs culturels et traditionnels. Tout comme la pédagogie, le fait de fêter quelque chose doit être interrogé dans son fondement, son opportunité puis dans les moyens mis en œuvre.

Ces événements marquent une rupture dans le quotidien, une explosion festive après une période plus ou moins longue de préparation. Ils peuvent aider l'enfant à se construire une temporalité, tant avec des fêtes régulières, comme les fêtes liées aux saisons, que les fêtes de partage comme Saint-Nicolas, Épiphanie, Fin du Ramadan, Noël ou l'Aïd, la chandeleur ou le carnaval... La notion d'événement ne prendra sens pour l'enfant que s'il participe à sa préparation (en décorant la crèche, en écoutant des histoires sur le sujet...). En général, la préparation est tout aussi importante que la fête elle-même. Si une fête n'est pas pensée, préparée et rendue intelligible pour l'enfant, il est préférable de ne pas la fêter. La nature comme la mémoire d'un événement est entretenue et renforcée par la parole, la photographie, la musique, le dessin, etc...

Les traditions doivent être interrogé sans cesse pour retrouver le sens profond de ces fêtes et s'écarter de leurs travers commerciaux. En lien avec les valeurs de la crèche, d'autres fêtes s'imaginent et sont à inventer.

Les fêtes ne doivent pas être l'occasion à l'achat. Teindre et peindre de vrais œufs pour Pâques, aller couper un conifère ou décorer un feuillu aux branches nues, fabriquer des objets à s'offrir sera toujours préférable que d'acheter des œufs en chocolats emballés, un épicea de Norvège ou des cadeaux tout fait...

La fête ayant une fonction libératrice, les professionnels peuvent décider, après une période de difficultés d'organiser une fête afin de permettre à tous de se retrouver et de commencer une nouvelle période de manière sereine. Cependant, les fêtes doivent rester des événements singuliers de l'année ne pas devenir des fêtes permanentes.

Plus que d'autres, les fêtes d'anniversaires ou de départ (mises en œuvre par les familles) sont l'occasion de partager savoirs, culture et imagination avec la communauté Pitchounesque.

2.2.2. La découverte du quartier

Nous souhaitons que des sorties soient régulièrement proposées aux enfants, et ce afin de susciter chez l'enfant la prise de conscience du monde hors de la crèche ou de la famille. Il s'agit de lui rendre sensible le monde dont il fait partie. Les promenades peuvent être l'objet de « droits de suite » (herbiers, disque de bruitage, activité plastique, livres ...). Lors de telles sorties, nous souhaitons que la promenade ait des vertus hygiéniques (prendre l'air) et pédagogiques.

La géographie du quartier et de ses abords est riche : les lieux de visite ne manquent pas, que ce soit les lieux de culture et de vie (la gare, les parcs, la bibliothèque municipale de Stras - bourg, la ludothèque, les musées, les quais, les places publiques, potagers associatifs, marché etc.), les rencontres avec la crèche « le petit prince » ou les visites à la maison de l'enfance. Les sorties à l'extérieur peuvent aussi se concevoir dans l'esprit du projet social de la crèche.

3. PARENT AU SEIN D'UNE CRÈCHE PARENTALE

Créer un climat de confiance entre les professionnels et les parents nous semble le corollaire à un accueil serein de l'enfant à la crèche. Les parents doivent s'assurer que tous les moyens ont été mis en œuvre pour que les professionnels soient en mesure de comprendre, assimiler et mettre en pratique les valeurs du projet éducatif des parents. L'accueil des parents et des enfants doit permettre que chacun puisse intégrer les règles et le fonctionnement de la structure ; tout comme l'enfant, ses parents et la communauté pitchounesque ont besoin de périodes d'adaptation. En effet, la difficulté principale des parents de la crèche se cristallise en la façon de saisir leurs différents rôles : parents de l'enfant, parents de permanence, parents gestionnaires, parents employeurs.

3.1. Parent de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Ils font le lien entre ce qui se passe à la maison et ce qui se passe à la crèche, notamment par le biais d'un cahier de vie dédié à chaque enfant. La présence d'un parent à la crèche peut être ambiguë selon le stade de développement de l'enfant. Sa présence peut être positive ou devenir problématique lorsque l'enfant réclame une attention particulière, change de comportement et d'exigence face à son parent. L'attitude à adopter en fonction des situations particulières sera discutée avec la responsable technique et sur avis des professionnels. Mais il est évident que priorité doit être donnée au bien-être de l'enfant, au plaisir du partage de moments communs au sein de la crèche. Les professionnels doivent tenir compte des désirs et souhaits de chacun en conformité avec le fonctionnement d'une structure collective.

Les parents en souffrance

Un bon accueil collectif de l'enfant (de ses pairs, des professionnels en passant par les parents) est extrêmement bénéfique pour ces parents. La crèche parentale veillera à entourer les parents d'une attention sincère et d'une écoute profonde. En permettant leur décharge plus ou moins complète et durable ou en encourageant au contraire leur plein investissement, la communauté éducative cherche à trouver une harmonie de travail et de vie avec les parents fragilisés. Le bureau, la médiation et les référents *besoins spécifiques* professionnel et parent seront particulièrement mobilisés (respect des douleurs, règle de confidentialité, aides et suggestions...).

3.2. Parents de permanence

À chaque famille correspond l'engagement pour ses parents de tenir hebdomadairement une permanence d'une demi-journée. Lorsqu'il est de permanence le parent exécute un certain nombre de tâches, réparties en fonction des besoins de la journée. Au vu de la petite taille de la structure, le parent de permanence fera preuve de souplesse quant à l'organisation de ses tâches, il fera face à l'imprévu. Il fait partie de l'effectif des adultes encadrant, et doit rester activement disponible. Ses permanences doivent permettre à l'action des professionnels d'être entièrement vouée aux enfants.

Pour se familiariser, en amont de l'arrivée de l'enfant une double-permanence avec un ancien parent est prévue. Le détail de ces tâches de permanence est développé dans une note contenue dans le livret d'accueil des Pitchoun's. Dans la mesure du possible les familles responsables de postes gestionnaires lourds seront déchargées de permanence. Le temps de permanence demande une vigilance de la part du parent puisque c'est un moment où les différents rôles du parent entrent potentiellement en conflit.

En cas de désaccord entre le parent de permanence et les professionnels, la première démarche est d'en référer à la responsable technique ou au médiateur. Il est essentiel de ne jamais exprimer un désaccord devant les enfants et de respecter le choix fait, dans un premier temps, par les professionnels. Si un choix entre en contradiction avec le présent projet éducatif, il en sera référé au bureau qui décidera de la ligne de conduite à adopter afin de rétablir l'harmonie et la continuité du discours pédagogique entre les adultes référents de la crèche.

Le respect exigé de la part des enfants engage les adultes de la crèche. Que ce soit dans ses actes et ses paroles, le parent de permanence doit porter les valeurs de la crèche, vis-à-vis des enfants, des professionnels et des autres parents.

Une double-permanence (deux parents de permanence sur les mêmes créneaux horaires) est prévue pour permettre à la responsable technique d'assurer ses tâches administratives. De la même manière, une double-permanence est prévue lors de la réunion hebdomadaire des professionnels.

3.3. Parents gestionnaires

À chaque enfant correspond aussi l'engagement pour ses parents de tenir un poste soit de « commission », soit au bureau. Chaque parent est ainsi co-responsable du bon fonctionnement et de la pérennité de la crèche. Ces postes sont attribués et détaillés dans des fiches de postes intégrées dans le livret d'accueil, certains peuvent être à la charge de deux familles si nécessaire. Ainsi : présidence, vice-présidence, trésorerie, secrétariat, médiation, gestion du personnel, recrutement des familles, élaboration des menus, animation, bricolage-sécurité, stocks, hygiène, « la crèche et l'extérieur ». En marge de ces tâches préétablies, c'est plus généralement un esprit d'entraide et un sens du collectif qui guidera l'engagement de chaque parent, en ne rechignant pas à aider l'un ou l'autre, pour le bien de tous, et même si ce n'est pas obligatoire et spécifié dans une note.

La préoccupation environnementale s'est affirmée avec les années, peut-être parallèlement à la prise de conscience du dérèglement climatique. Elle est transversale aux activités de la crèche, ainsi tant dans la consommation abusive de papier au bureau que dans les choix de nos fournisseurs, il appartient à chaque parent d'imaginer des solutions pratiques qui permettent de limiter l'empreinte écologique des Pitchoun's. Cet effort vient aussi de l'envie de limiter, autant que faire se

peut, les nuisances industrielles pouvant avoir des répercussions sur la santé des enfants, à plus ou moins long terme. (Pour exemple, actuellement des efforts particuliers sont faits pour intégrer de la nourriture biologique et de saison dans les menus, et à travers le choix de recourir le moins possible à l'eau minérale mais on peut imaginer cette préoccupation s'appliquer aux choix des matériaux lors de travaux, aux produits d'entretien, aux couches, à l'éclairage...) C'est un chemin passionnant pour les adultes de la crèche qui peuvent apporter leur inventivité et connaissances pour que toute la crèche en profite et évolue en ce sens. Il est indispensable que chacun soit associé à ces évolutions continues, qui doivent conséquemment être partagées partout.

3.4. Parents employeurs

Le fonctionnement des Pitchoun's se fonde sur la répartition des tâches selon les disponibilités de chaque parent. La fonction « employeurs » est déléguée pour la gestion quotidienne au bureau de l'association composé de 5 membres : Le/la président-e, le/la vice-président-e, le/la trésorier-e, le/la secrétaire et la gestion d personnel. Les rôles et attributions de chacun sont répartis et fixés selon des fiches de postes précises. Cependant chaque famille doit garder à l'esprit qu'elle représente tant en assemblée générale ou en conseil d'administration qu'aux yeux d'un professionnel 1/15e d'employeur. Le respect de l'autre régit tous les rapports humains au sein de la crèche, y compris là où une hiérarchie s'exerce (entre les parents "employeur" et les professionnels ou au sein des professionnels eux-mêmes).

CONCLUSION SOUS FORME DE NOTES

« Tout être humain manifeste, dès ses débuts dans la vie, une tendance à s'élever. »

« Le sentiment d'être aimé et reconnu avec ses faiblesses rend à l'individu une juste appréciation de sa propre valeur et peut transformer des ambitions individualistes en une collaboration fructueuse. »

Catherine Rager, *Introduction à la Psychologie d'Adler*, Chronique Sociale Edition, Lyon, 2005.

« Rien de ce qui concerne l'être humain – la possibilité de son perfectionnement physique et moral, la capacité de son intelligence produite et défiée, les obstacles à son grandissement, ce qu'il peut faire en faveur de la beauté du monde comme de son enlaidissement, la domination à laquelle il est soumis, la liberté pour laquelle il doit lutter -, rien de ce qui touche les hommes et les femmes ne peut passer inaperçu aux yeux de l'éducateur progressiste. »

Paulo Freire, *Pédagogie de l'autonomie*.

« L'enfant fait ses acquisitions pendant les périodes sensibles. Celles-ci pourraient se comparer à un phare qui éclaire la nature intérieure ou à un courant électrique qui produit des phénomènes actifs. C'est cette sensibilité qui permet à l'enfant de se mettre en rapport avec le monde extérieur d'une façon exceptionnellement intense ; tout est facile, alors tout est pour lui enthousiasme et vie. »

Maria Montessori, *L'enfant*.

« Maintenant, quand on rentre dans une chambre d'enfant ; ce n'est plus une chambre d'enfant, c'est un magasin de jouets. »

Fernand Raynaud, *J'ai souffert dans ma jeunesse*.

Pierre Rahbi parle souvent de l'histoire d'un colibri. Ce minuscule oiseau, devant l'incendie de la forêt, va chercher dans son bec de l'eau pour l'éteindre. Les autres animaux ne font rien et lui disent que cela ne sert à rien.

« Je sais, mais je fais ma part. » Il n'est pas paralysé par le doute.

« Mais là où il y a danger, là aussi croît ce qui sauve. »

Hölderlin

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille Applaudit à grands cris.

*Son doux regard qui brille Fait briller tous les yeux,
Et les plus tristes fronts, les plus souillés peut-être, Se dérident soudain à voir l'enfant paraître, Innocent et joyeux.*

Victor Hugo

*Ma ville est le plus beau parc, sa vie pleine d'attractions,
ta ville sera ce parc
si tu en prends la décision.*

Fabulous Trobadors,
Ma ville est le plus beau park.

PROJET SOCIAL

1. CONTEXTE HISTORIQUE

1.1. Histoire des crèches parentales

Émanation des grands mouvements libertaires de Mai 68, la crèche parentale est une alternative à la crèche collective de l'époque, qui dépossède les parents de leurs enfants. D'abord organisés de manière informelle, des groupes de parents se sont petit à petit mobilisés pour se fédérer à partir de 1980 au sein de l'ACEPP (Association des collectifs enfants, parents, professionnels) et pour faire reconnaître leur statut en signant des conventions avec l'État.

La crèche parentale constitue une structure d'accueil d'enfants de 3 mois à 4 ans, créée par des parents regroupés en association pour s'assurer d'un mode d'accueil proche de leurs préoccupations. Cette association emploie une équipe pédagogique constituée de professionnels salariés (éducatrice de jeunes enfants, puéricultrice, auxiliaire de puériculture...) encadrés par une responsable technique.

Les parents sont au cœur du fonctionnement de la structure. D'une part, ils participent à l'administration de la crèche (élaboration du projet d'établissement, du règlement intérieur, choix en matières de budget, d'alimentation, d'hygiène, etc). D'autre part, ils sont investis dans sa vie quotidienne en intervenant en soutien à l'équipe pédagogique (essentiellement lors d'une présence de plusieurs heures par semaine que chaque famille assure à la crèche).

La majorité des crèches parentales de Strasbourg accueille une quinzaine d'enfants. Cet effectif limité, associé à l'implication des parents, offre une forme intermédiaire entre la vie de famille et la collectivité, particulièrement favorable à la socialisation et à l'épanouissement des enfants – comme des parents d'ailleurs !

1.2. Les crèches parentales à Strasbourg

En 2012, la communauté urbaine de Strasbourg peut s'enorgueillir d'abriter sur son territoire pas moins de 19 crèches parentales, réparties sur 4 communes : 16 à Strasbourg, 1 à Schiltigheim, 1 à Bischheim et 1 à Illkirch-Graffenstaden. « S'enorgueillir », parce qu'il s'agit là d'un mode d'accueil collectif original fondé sur l'engagement associatif et citoyen des familles.

Selon des chiffres de décembre 2010, parus dans un document de diagnostic des orientations communautaires en matière de petite enfance (septembre 2011), la CUS dispose ainsi de 258 places en crèches parentales, pour 263 enfants accueillis au total.

Dans la seule ville de Strasbourg, selon la même étude consultable sur le site internet de la ville 1, ce sont 215 places qui sont ouvertes dans les crèches parentales. Sachant qu'il existe 2200 places dans les établissements publics ou associatifs subventionnés, les crèches parentales représentent donc 1/10e des places d'accueil des enfants de 0 à 3 ans à Strasbourg.

1.3. Histoire des Pitchoun's

Implantée depuis 1987 à Strasbourg, la crèche Les Pitchoun's a été créée par des parents habitant le quartier gare. Sa structure a accueilli à ses débuts un nombre réduit d'enfants, en 2007, la crèche accueillait 13 enfants et depuis 2008, la crèche a un agrément d'accueil de 15 enfants.

L'évolution des effectifs à la hausse – qu'on constate dans toutes les crèches parentales - est due à la pression de plus en plus forte sur le financement des crèches par les partenaires institutionnels, particulièrement au cours des dernières années. Le taux d'encadrement est ainsi revu de manière défavorable, au détriment de la qualité d'accueil des enfants, des conditions

de travail de l'équipe professionnelle et au grand dam des parents forcés de prendre cette décision.

2. CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

2.1. Le quartier dans la ville

La crèche Les Pitchoun's se situe à Strasbourg, une grande ville plutôt à taille humaine, qui s'organise en quartiers bien définis, comme de petites villes à l'intérieur de la grande, quartiers souvent séparés entre eux par des grands axes routiers et/ou ferroviaires ou des canaux.

Plus précisément implantée dans le quartier de la gare², la crèche se trouve au cœur de la ville, d'où la possibilité d'accueillir des familles venant de différents quartiers de Strasbourg (de Neudorf à Koenigshoffen en passant par la Krutenau). De même, l'accès aux locaux pour les salariés est facilité par la situation géographique de la crèche, desservie par le train, le tram et la route, depuis Strasbourg comme depuis la campagne alsacienne.

On peut dire que le quartier est du genre dynamique et animé : il regorge d'associations d'habitants actives, il abrite de multiples lieux culturels (musiques, arts plastiques, livres), il comprend un grand nombre de petits commerces de toutes sortes et de toutes origines, il voit passer une foule hétéroclite entrant ou sortant de la gare, il est aussi le théâtre d'une vie de rue assez développée.

Le quartier gare, c'est aussi un quartier en perpétuelle transformation : les travaux sont légion, destructions-constructions-rénovations d'immeubles. La raison autant que la conséquence, c'est un certain embourgeoisement du quartier : habitat dégradé, donc plus ouvert à l'accession à la propriété, relatif attrait de la diversité culturelle du quartier pour les populations jeunes et culturellement bien pourvues.

Un autre aspect du quartier, c'est son drôle de rapport à la nature, comme s'il était en retard de quelques années par rapport à l'évolution plus ou moins écologique des autres quartiers centraux de la ville. Dans le quartier gare, la voiture est reine (stationnement et circulation), d'où un quartier bruyant et pollué. Peu d'aménagements cyclables ont été développés dans le quartier, malgré des chaussées souvent larges. Il y a aussi assez peu de parcs ou de squares pour les enfants, ou seulement à proximité de grands axes routiers. Néanmoins, situé à proximité des glacis militaires, le quartier, donc la crèche, a accès à des zones pas forcément très aménagées, mais encore un peu vertes (jardins familiaux, pistes vers Montagne verte/Koenigshoffen, rivières, remparts). De quoi trouver des idées de balades !

2.2. Les Pitchoun's dans le quartier

Comme le dit le projet éducatif (point 2.2.2) : Nous souhaitons que des sorties soient régulièrement proposées aux enfants, et ce afin de susciter chez l'enfant la prise de conscience du monde hors de la crèche ou de la famille. Nous souhaitons que la promenade ait des vertus hygiéniques (prendre l'air) et pédagogiques. La géographie du quartier et de ses abords est riche : les lieux de visite ne manquent pas, que ce soit les lieux de culture et de vie (la gare, les parcs, la bibliothèque municipale de Strasbourg, les musées, les quais, les places publiques, potagers associatifs, marché chantiers, etc.), les rencontres avec la crèche parentale « Le Petit Prince » ou les visites à la « maison de l'enfance ».

Les enfants des Pitchoun's font ainsi partie, à leur mesure, de la vie du quartier : ils font coucou à la fenêtre aux éboueurs du mardi, ils s'extasient régulièrement de l'étrangeté des canards et autres ragondins, ils vont piocher ou se faire offrir une pomme sur les étals du marché, ils profitent du toboggan du square de la BMS Olympe de Gougues, ils vont pointer du doigt les trains à la gare ou les grues gigantesques sur un des nombreux chantiers dans le quartier, les plus petits prennent aussi régulièrement l'air dans leur grosse poussette-char.

L'horizon des enfants ne doit bien entendu pas être limité au quartier gare, aussi accueillant et dynamique soit-il. Chaque sortie est l'occasion de découvertes, de jeux, de rencontres : aller au musée zoologique ou au jardin botanique, c'est l'occasion de prendre le tram. Aller au spectacle au TJP, c'est parti pour une balade à pied ou en poussette sur les pavés des ruelles de la Petite France. Aller plus loin à la ferme de la Ganzau, c'est prendre la voiture avec les copains-copines et les parents. Pourquoi pas prendre le vélo aussi.

2.3. Impact économique de la crèche

Ayant choisi d'acheter dans la mesure du possible des produits locaux, la crèche prend sa part dans l'économie du quartier.

Le boulanger à 200 mètres ? On y va tous les jours récupérer du pain et parfois d'autres produits plus spéciaux. Quand on y va avec les enfants, le pain est encore meilleur.

Le boucher dans la rue qui longe le tram ? Une ou deux fois par semaine, on lui commande de la viande et il nous livre un petit paquet à domicile.

Le marché à quelques encablures ? On y passe pour s'y balader avec les enfants. On y achète quelques fruits ou légumes pour compléter en cas de manque. Ou alors on prévoit carrément d'y faire toutes les courses de produits frais et de saison.

Le magasin bio de l'autre côté de l'eau, à l'entrée de la Petite France ? Là aussi, on y va pour compléter des petits manques, pour préparer le goûter ou pour un besoin spécifique imprévu.

Et sinon, comment on fait pour le gros des achats (alimentation et produits d'entretien) ? C'est par La Cigogne qu'on passe. Pourquoi ça ? Parce que c'est bio, parce que c'est plus facile d'être livré que de se déplacer, parce que ce n'est pas si cher que ça et parce que les produits de La Cigogne viennent en partie d'Alsace

Pour les couches par contre, c'est en Allemagne que ça se passe : couches bio moitié moins chères.

3. CONTEXTE POLITIQUE

3.1. Partenaires institutionnels

Notre crèche est conventionnée avec plusieurs institutions publiques. A ce titre, elle participe d'une mission d'intérêt général d'accueil de la petite enfance, elle se soumet aux réglementations d'accueil afférentes et perçoit des subventions, puisque « Les Pitchoun's » est une association.

En schématisant un peu, le budget d'une crèche parentale se répartit comme suit :

La participation financière des familles, calculée sur la base du barème CAF et du taux d'effort en fonction du revenu, de la composition de la famille et du nombre d'heures réservées, constitue 20 à 25% du budget global ;

La CAF complète jusqu'à hauteur de 66% d'un coût horaire plafond de 5,49 euros/heure (valeur 2010). Ainsi, la part parents + CAF est plafonnée à 3,63 euros/heure. Cela équivaut à environ 35% du budget global ;

La Ville de Strasbourg verse une subvention d'équilibre dans la limite d'un coût horaire plafond de 5,70 euros/heure en 2010, ce qui représente près de 30% du budget de la crèche ;

Le reste du budget, entre 10 et 15%, provient de diverses recettes : emploi aidé (État), remboursement CPAM, etc.

La Protection maternelle et Infantile (PMI) nous délivre ses conseils, se porte garante de notre qualité d'accueil et valide notre agrément à recevoir un certain nombre d'enfants.

Enfin, un pédiatre est lié à la crèche, il assure essentiellement un rôle de veille et d'information de l'équipe et des parents pour les questions de santé.

3.2. Partenaires des crèches parentales

Relais de l'ACEPP au niveau du Bas-Rhin, le Colibri fut pendant quelques années une structure fédérative locale. Ses missions prioritaires étaient : le développement et l'accompagnement des initiatives de parents et d'habitants, la participation à la politique de la petite enfance locale, l'appui à la fonction de parents gestionnaires de structures et employeurs et la promotion du rôle des professionnels. Son activité a pris fin vers 2007-2008. La crèche Les Pitchoun's est toujours membre de l'ACEPP, mais au niveau national. Cet aspect local qui permettait le travail en réseau et les échanges entre crèches parentales est parfois ressenti comme un manque dans certaines situations.

C'est ainsi qu'en septembre 2011, a été créée la commission « Pitchoun's et alentours » pour une durée d'un an. Cette commission, c'est une famille qui se charge de tout ce qui est relations avec l'extérieur, notamment avec les autres crèches parentales, avec l'objectif de réussir à fédérer un peu plus nos crèches. L'idée : se voir régulièrement pour se connaître, partager nos difficultés, nos conseils, nos solutions, nos questionnements, nos bonnes idées, partager aussi nos revendications ou nos demandes vis-à-vis de nos interlocuteurs principaux que sont la ville et CAF. Les crèches parentales ont chacune leur spécificité et leurs choix éducatifs propres, mais toutes se retrouvent dans la relative galère de gestion administrative et financière de structures de plus en plus précarisées. « Jouer collectif » le plus systématiquement possible, ça ne peut qu'être bénéfique aux crèches parentales dans leur ensemble, mais aussi à chacune en particulier.

4. Rôle SOCIAL

4.1. Le personnel

La crèche se veut être un facilitateur de formation, d'acquisition d'expériences pour ses salariées. La crèche forme de futurs professionnels de la petite enfance (apprentis, stagiaires). Malgré un contexte économique difficile, la crèche refuse d'entrer dans le moule de précarité qui semble se généraliser dans l'accueil de la petite enfance, la crèche favorise les emplois à durée indéterminée dans la mesure de ses capacités financières. La crèche, dont la direction est assumée par des non-professionnels, tente de contrebalancer ce défaut possible par des qualités d'écoute réelles. Dans le même ordre d'idée, il est

dégagé un créneau horaire sur le temps de travail salarié pour une réunion hebdomadaire d'équipe professionnelle.

4.2. Les enfants

La crèche prépare les enfants à leur passage à l'école. La crèche est un lieu de socialisation pour les enfants à la mesure de leur âge. Le cadre physique est restreint mais le nombre d'interlocuteurs très importants (en 2012, 28 parents et 7 salariées pour 15 enfants) les prépare au changement de dimension que représente l'école. Des liens étroits se tissent entre enfants qui parfois perdurent après leur passage à la crèche, ce qui est plutôt rare à cet âge.

4.3. Les parents

En faisant le choix de laisser son enfant dans une crèche parentale, certains parents découvrent la vie associative. Ils y découvrent le fonctionnement d'une structure collective où les actions et les inactions de chacun ont une influence sur le groupe.

La crèche se veut être un lieu d'échange pour toutes les familles. Elle peut être vecteur d'intégration pour les familles nouvellement installées dans la région. Elle est également un lieu d'écoute pour toutes les familles qui rencontrent des difficultés (couple, vie professionnelle).

La crèche joue ce rôle de facilitateur de rencontre et de création de liens notamment lors de différentes manifestations pendant l'année : pot d'accueil avant les AG, vide-grenier, réunion de bureau, AG, journées de bricolage collectif, événements festifs. Ils se construisent en tant que parents, ou tout au moins enrichissent leur expérience de parents au contact des autres familles. La communauté éducative est adulte parce qu'elle s'épaulé, s'émancipe mutuellement et coopère.

PROJET PEDAGOGIQUE

1. INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est né suite à un ensemble de discussions au sein de l'équipe au sujet des pratiques mises en place à la crèche. Il se veut représentatif de l'accueil et de l'accompagnement des enfants au quotidien. Il n'est pas figé et pourra être modifié et/ou enrichi au fil du temps.

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1. Présentation de l'équipe professionnelle

L'équipe des Pitchoun's se compose de 6 professionnels de la petite enfance et d'un agent d'entretien. Pour certains de formations différentes, éducatrice de jeunes enfants (EJE), auxiliaire de puériculture, chacun d'entre nous a conscience de faire partie d'un tout. Au cours de la journée nous avons tous la même priorité qui est celle du bien-être de l'enfant et du professionnalisme de notre action. Nous sommes tous, en priorité, présents auprès des enfants pour tous les actes de la vie quotidienne. Vues de l'extérieur, nos tâches semblent identiques mais chacun admet la nécessité d'une certaine hiérarchie dans les fonctions.

Nous admettons qu'il faut concevoir notre travail ensemble. C'est-à-dire que nous mettons en commun nos compétences, nos observations et nos spécificités pour élaborer des projets, trouver des solutions et mener une action allant dans un sens précis. Nous poursuivons les mêmes objectifs et respectons les mêmes règles, même si la personnalité de chacun l'amène à le faire à sa manière, ce qui est source d'enrichissement. Il est indispensable de déterminer ensemble les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir, afin que chacun soit convaincu du bien-fondé d'une action. Chacun de nous est partie prenante dans la responsabilité du travail global, du respect des règles et du bien-être de tous les enfants. Il n'y a donc pas d'adulte référent individuel défini à l'avance par enfant : la référence de chaque enfant est portée par l'ensemble de l'équipe éducative.

Nous avons conscience de la nécessité d'oser dire et de se laisser dire les choses, d'oser demander de l'aide ou de devoir cette aide aux autres qui le demandent. Nos compétences étant différentes, nous concevons que chacun a des choses à apprendre des autres. En effet, l'expérience comme la connaissance théorique ne peuvent se suffire à elles-mêmes.

Le travail en équipe suppose évidemment un respect mutuel, tant de la personne que de ses expériences. Respecter l'autre, c'est entendre ce qu'il a à dire, le convaincre plutôt que de le forcer, lui permettre de s'exprimer dans ses domaines de prédilection et l'amener à enrichir sa pratique pour valoriser son travail. C'est aussi veiller à ce que la charge de travail (notamment la charge des « grands groupes ») soit répartie de manière satisfaisante entre tous.

Nous voulons parvenir à faire et à vivre un vrai travail d'équipe pour une qualité d'accueil et d'action qui permette à tous (salariés, enfants, parents) de se sentir bien au sein de la crèche et contents de l'action qui y prend place. Cela passe par une attitude bienveillante envers toute autre personne à la crèche.

Afin de mettre en place ce travail, l'équipe dispose d'un temps de réunion bimensuel pour élaborer son travail, déterminer les priorités à venir et partager les observations concernant les enfants ou le fonctionnement de la crèche. C'est grâce à ces réunions que l'équipe professionnelle se porte garante du projet pédagogique individuellement et collectivement.

Les enfants encore présents dans la structure durant la réunion des salariées sont confiés au parent de permanence assisté de 2 autres parents venus en renfort : la triple permanence.

2.2. Principes d'encadrement

Un groupe d'enfants...

La crèche « Les Pitchoun's » dispose d'un agrément de 15 enfants de 10 semaines à 4ans, ce qui fait de notre crèche une structure d'accueil de taille modeste. Cela nous permet de ne pas accueillir les enfants par groupe d'âges, et de tirer les bénéfices de cette cohabitation de jeunes enfants à des stades différents de leur développement. Les caractères de chacun sont autant pris en compte que leurs capacités psychomotrices ou toute autre donnée. La vie collective et la cohabitation d'enfants d'âges différents favorise leur socialisation en développant sa personnalité et son individualité. Notre objectif est d'accueillir les enfants dans un cadre sécurisant et familiale tout en garantissant son épanouissement personnel.

Verbalisation

L'outil principal de l'équipe éducative durant la journée est la verbalisation. Savoir adapter son langage, prendre le temps de mettre des mots sur des événements, des émotions, d'écouter puis de restituer, font partie du quotidien des professionnels. Ainsi, nous verbalisons les situations vécues par l'enfant et valorisons les actions positives. En cas de situations conflictuelles, nous expliquons à l'enfant ce que nous attendons de lui (exemples : on n'interagit pas avec ses camarades en tapant, on ne crie pas lorsqu'on est à table). Si besoin, nous rediscutons avec l'enfant après coup, lorsqu'il est parvenu à se calmer. Dans la mesure du possible, nous essayons de détourner l'attention de l'enfant lorsqu'il s'obstine, ce qui nous permet de désamorcer en douceur bien des situations.

A travers tout cela, les enfants peuvent évoluer tout au long de la journée tout en étant sécurisé, tout en ayant des repères, un cadre sur lequel s'appuyer et compter.

A cela s'ajoute **la communication gestuelle associée à la parole**. C'est une mise en gestes des mots/actions du quotidien qui vont permettre à l'équipe de se faire comprendre plus facilement des enfants à l'âge où ils n'ont pas encore acquis des capacités de langage assez développées pour nous verbaliser leur besoin. Toute l'équipe est formée à ces gestes et les pratique systématiquement en prononçant le mot signé. L'enfant va ainsi associer un geste à un mot ou une idée. Cela limite les frustrations liées à une incompréhension d'une demande. Les mots de base actuellement signés sont : manger, boire, « changer la couche », dormir, interdit, calme, chanter. Cette liste s'allonge au fur et mesure de l'année et des priorités définies par l'équipe. Les gestes sont régulièrement communiqués aux parents qui peuvent s'ils le souhaitent signer avec leur enfant à la maison.

Encadrement professionnel en crèche parentale

Ces principes ont pour but de préserver une certaine qualité d'encadrement des enfants à tous les moments de la journée. Ils visent aussi à préserver les non-professionnels et plus particulièrement les parents de permanence de situations qui exigent des compétences professionnelles qui ne sont pas forcément les leurs.

Ainsi, la priorité est à la présence d'au moins un professionnel auprès du groupe d'enfants. À certains moments (en début et fin de journée notamment), un professionnel peut se retrouver seul avec un parent. Les parents n'étant pas autorisés à changer les enfants (le leur mis à part), le professionnel peut être amené à quitter le groupe. Cela ne peut se concevoir que si le groupe en question est peu important. En tout état de cause, c'est au professionnel qui s'absente d'évaluer la situation et de ne pas laisser à un parent une charge qui puisse dépasser ce que nous sommes en droit d'attendre de lui.

Lorsqu'il est de permanence, le parent est compté dans l'effectif d'adultes encadrant le groupe d'enfants. Cela n'est pas anodin. À l'exclusion de certaines situations, telles que les changes, soins, levers et couchers, il participe à tous les moments forts du quotidien, il est amené à passer du temps en salle de jeux et à accompagner certaines sorties (sorties qui sont parfois justement rendues possibles grâce à sa présence en plus des salariés). En un mot, lorsqu'il est de permanence, le parent, au même titre que les professionnels, accueille et accompagne les enfants présents à la crèche si besoin ou s'il le désire.

Nous sommes conscients de la difficulté de cette position, à la fois pour les parents qui ne sont pas professionnels et pour les enfants qui ne voient un même parent de permanence qu'une demi-journée par semaine. Afin que tout ceci ne soit pas trop déstabilisant, nous veillons à ne pas créer des situations inconfortables, en limitant autant que possible nos absences, en consultant les parents sur la manière dont ils vivent celles-ci ou en expliquant nos

attentes. En effet, lorsque le parent se retrouve seul en salle de jeux, nous n'attendons pas de lui qu'il se conforme en tout point à la pratique éducative de l'équipe. **Lorsqu'il est en salle, nous attendons du parent qu'il assure la sécurité physique et affective des enfants.** En cas de besoin, de situation conflictuelle par exemple, il intervient en verbalisant, informe la professionnelle à son retour, et à partir de là, délègue.

Enfin, la présence du parent aux côtés des enfants ne se limite pas à un besoin de la part de l'équipe éducative. Il est bien évident que le parent est bienvenu en salle de jeux s'il désire tout simplement partager un moment avec son enfant parmi les autres. Nous concevons aussi qu'il puisse désirer participer à certaines activités et, pourquoi pas, en proposer d'autres qui puissent s'intégrer dans les activités de la semaine.

2.3. Rythme annuel

L'enfant vit aux Pitchoun's une année, voire plusieurs. L'accueil lui permet d'évoluer dans un cadre qui répond à ses besoins et de développer ses capacités motrices, son autonomie, son langage... Aussi il nous semble important que la crèche puisse l'aider à se repérer dans le temps peu à peu. Les événements sortent la crèche de son rythme quotidien, en cassent un instant les codes et marquent une période : ainsi les anniversaires sont fêtés, les saisons aussi parfois, la décoration est éphémère et change souvent, la période de fêtes d'hiver est préparée, annoncée et vécue, puis célébrée et remémorée par des photographies sur les murs. La photographie est un outil que nous utilisons régulièrement avec les enfants, il permet l'échange et de prendre concrètement conscience du temps qui passe. Les enfants font des photos, en accrochent sur les murs.

2.4. Période d'adaptation

Suite à l'inscription de l'enfant à la crèche, une période d'adaptation est mise en place. Il s'agit d'une période de transition pour l'enfant et ses parents organisée afin que l'enfant ne soit pas trop déstabilisé par les changements liés à une vie en collectivité.

La période d'adaptation permet aux professionnels et à la famille, sur plusieurs jours, de prendre contact, de se présenter, de faire connaissance. Elle dure en moyenne deux semaines durant lesquelles au moins un des parents doit pouvoir se rendre entièrement disponible si besoin.

Le déroulement d'une adaptation

Première semaine : en présence de papa ou de maman

Durant la première semaine, l'enfant vient accompagner d'un de ses parents à la crèche. Les plages horaires augmentent au fur et à mesure de la semaine : une demi-heure de présence à la crèche, puis une heure, puis 2, etc. Pendant cette première semaine, nous pouvons proposer à l'enfant de participer à des temps forts de la journée, tels que le rituel de l'accueil du matin, un repas, un goûter, voire une sieste en fin de semaine. Au cours de ce temps de présence, le parent qui accompagne reste aux côtés de l'enfant. Sa présence permet à l'enfant de partir à la découverte d'un nouvel univers tout en se sentant sécurisé. Il y prend de l'assurance, fait connaissance avec les autres, découvre les lieux avant son entrée effective en collectivité. Tous ces changements (nouveaux locaux, nouvelles personnes, ainsi que nouveau climat sonore !) peuvent apparaître alors comme moins brutaux dans la mesure où il n'y a alors pas encore de séparation physique avec le parent.

Pour l'équipe, c'est l'occasion de recueillir diverses informations concernant les habitudes de vie de l'enfant, d'instaurer un climat de confiance avec les parents (en faisant découvrir notre mode de fonctionnement, notre quotidien), et de leur permettre ainsi de confier leur enfant le plus sereinement possible.

Deuxième semaine

La deuxième semaine d'adaptation s'effectue sans la présence du parent. Les plages horaires d'accueil sont fixées à la fin de la première semaine, et non avant. Il apparaît en effet difficile de préjuger de la difficulté ou non qu'un enfant aura à se séparer de son parent. Ainsi, suivant les réactions de l'enfant, nous pouvons commencer cette deuxième semaine par une demi-heure ou à l'inverse, par directement 2 heures. Nous sommes conscients de la difficulté de cette période. Aussi, nous nous efforçons de consacrer du temps à cette nouvelle famille, en étant à l'écoute et disponibles et en essayant de chercher ensemble des moyens pour aider l'enfant à s'acclimater en douceur (objet de la maison, photos, tee-shirt avec l'odeur de la maman, etc).

3. LA JOURNÉE TYPE

3.1 Accueil

Notre définition du terme **accueillir** : **aller à la rencontre de l'enfant et du parent, prendre en compte l'enfant et le parent.**

Nous entendons par accueil ce laps de temps durant lequel les familles arrivent à la crèche et les enfants sont accueillis par les professionnels. Au quotidien, les accueils se font de manière échelonnée, suivant l'heure d'arrivée des enfants. Il se fait toujours en salle de jeux. Il s'agit d'un temps non dirigé, durant lequel les enfants présents sont libres de choisir leurs jeux ou activités. Sauf autorisation exceptionnelle, l'accueil aux Pitchoun's se fait quotidiennement de 7h30 à 9h le matin, puis entre 10h45 et 11h pour les enfants qui arrivent en amont du repas de midi et de 13h à 14h pour les après-midi. Les départs sont autorisés à partir de 16h jusque 18h45.

Accueillir l'enfant et le parent

Lorsque l'enfant arrive le matin à la crèche, tout l'enjeu pour les professionnels présents est de l'aider dans la séparation avec le parent. Ce moment peut être des plus délicat pour l'enfant et le parent. L'écoute, la disponibilité et la verbalisation sont les maîtres mots de l'accueil. Lorsqu'un parent ouvre la porte de la salle, un professionnel veille à aller à sa rencontre et saluer l'enfant qui arrive. Il s'agit d'une part, de recueillir auprès du parent certaines informations qui nous seront utiles pour le déroulement de la journée de l'enfant (son heure de réveil, l'heure du dernier repas, l'heure de départ de la crèche, est-ce qu'il a passé une bonne nuit, etc). Il s'agit d'autre part, de trouver les mots et l'attitude qui sauront rassurer l'enfant, qui sauront l'aider à voir partir son parent. Si cela nous semble opportun, nous pouvons proposer à l'enfant de venir dans nos bras ou de faire un coucou à la fenêtre une fois le parent sorti.

Les parents sont toujours les bienvenus en salle, aussi ceux-ci peuvent tout à fait y rester quelques minutes avec leur enfant avant de partir. Accueillir un enfant à la crèche peut prendre du temps. Toutefois, il est important de rester cohérent. A partir du moment où l'on signifie à son enfant que l'on va s'en aller, il ne faut pas faire durer le moment jusqu'au départ. En effet, même si l'enfant peut montrer son désaccord avec cette situation, il comprendra que quand papa ou maman dit quelque chose, il/elle le fait. Cela lui permettra d'être de plus en plus en confiance dans la séparation : « il/elle me dit qu'il/elle s'en va et le fait, donc s'il/elle me dit qu'il/elle reviendra, c'est sûr il/elle reviendra »

Dans cette séparation, nous nous efforçons d'être également attentifs aux réactions du parent. D'une part parce que nous sommes conscients du fait qu'elle est aussi parfois douloureuse pour lui, d'autre part parce qu'il nous semble important que l'enfant voit son parent partir sereinement. Nous sommes donc là aussi pour accompagner et rassurer le parent sur le bon déroulement du reste de la journée.

Accompagner les enfants au sein du groupe

Une fois la salle de jeux intégrée, notre rôle est d'accompagner les enfants dans leurs jeux (s'ils nous y invitent), d'être disponibles pour eux, de répondre à leurs sollicitations. Durant ce laps de temps caractérisé par de nombreux allers et venues, nous souhaitons autant que possible, par notre attitude et notre posture, sécuriser les enfants et répondre à leurs divers besoins (de jeux ou de réconfort).

Tout cela implique d'être suffisamment nombreuses en salle. Deux à trois professionnels sont présentes en ce tout début de journée : une personne pour accueillir le nouvel arrivant lorsqu'une autre accompagne les enfants présents au sein du groupe.

Rituel de l'accueil

Le premier temps d'accueil de la journée aux Pitchoun's se termine à 9h. Un rituel a été mis en place pour marquer le début de la journée à la crèche et, par la même occasion, la fin des allers et venues mentionnés précédemment. Il constitue pour les enfants un repère temporel dans la mesure où il intervient tous les jours à la même heure. Le début du rituel est marqué par le retentissement d'un instrument ou l'annonce d'un adulte. Nous proposons dans un premier temps aux enfants qui le souhaitent de nous aider dans le rangement des jouets. Ranger la salle de jeux est une manière de rendre le lieu de vie des enfants de nouveau agréable, avant de passer à autre chose. Cela reste une invitation, nous n'insistons pas si l'enfant ne souhaite pas y participer. Nous demandons ensuite aux enfants de s'asseoir dans l'espace lecture. Les grands choisissent leur emplacement, prennent leur doudou s'ils le souhaitent, tandis que les plus petits sont installés dans des transats, ou alors dans les bras de l'adulte le temps du rituel. Nous

souhaitons que tous les enfants y participent. Ce temps fait donc partie intégrante de tout ce que l'on appelle l'apprentissage de la vie en collectivité (l'enfant entend par là qu'il y a des règles à la crèche, des demandes de la part des adultes). Cela signifie également qu'il y a un cadre à la crèche sur lequel l'enfant peut compter. Ce moment se veut convivial, source de plaisir, nous nous efforçons d'y créer une unité de groupe.

Une fois tout le monde installé, nous nous disons bonjour en chanson. Nous utilisons des marionnettes qui changent selon les comptines. Il nous arrive encore de chanter en langue étrangère. Afin que ce moment reste une source de plaisir pour les enfants au fil du temps, nous veillons à travailler sa mise en scène en proposant régulièrement de nouvelles chansons ou de nouvelles histoires.

Le repère dans le temps :

Afin de préciser le plus possible les repères temporels des enfants, nous utilisons un semainier. Cela nous permet de visualiser l'avancement de la semaine et de repérer les activités régulières comme le jour de l'atelier musical ou le jour des contes. Nous attirons l'attention des enfants aussi sur la météo que nous collons sur le semainier. Cela leur permet d'observer et de raconter ce qu'ils vivent à l'extérieur de la crèche.

Lorsque cela est possible, nous annonçons le programme de la matinée aux enfants, afin d'aider les plus grands à anticiper le déroulement de la journée. Enfin, nous proposons de l'eau à tous les enfants.

Dans cette réflexion, nous avons été guidés par le souci de la qualité de l'accueil car nous sommes tous d'accord sur l'idée que bien se séparer permettra à l'enfant de passer une bonne journée.

3.2 Le jeu

Le thème du jeu est abordé ici dans la mesure où celui-ci occupe une place importante dans la journée d'un enfant en crèche. Les séances de jeux interviennent à tout moment de la journée : le matin avant et/ou après le rituel de l'accueil, l'après-midi avant et/ou après la sieste. Le jeu étant une activité libre par essence (l'enfant est libre de jouer ou de ne pas jouer, de s'interrompre à tout moment pour passer à autre chose), son déroulement n'est pas vraiment programmable sur une journée.

Le jeu favorise tantôt l'imagination, l'imitation, les interactions (qui ne sont pas alors régies par des règles d'adulte). A travers lui, l'enfant fait l'apprentissage du partage, découvre son environnement, apprend à faire des choix, à déterminer ses goûts (et donc à se connaître), construit sa personnalité. Les apports sont multiples, l'utilisation des objets et les formes de jeux aussi. Les plus petits manipulent, sucent, caressent, jettent, découvrent les objets. Les plus grands construisent, déplacent, transvasent, rejouent des situations vécues/vues. Le jeu est un moyen d'expression propre aux enfants.

Tout ceci suppose un matériel adapté. D'où la volonté de l'équipe de créer un environnement riche et varié dans lequel l'enfant puisse laisser libre court à sa créativité.

Aménagement de l'espace en salle de jeu

Nous avons récemment travaillé sur l'aménagement de l'espace en salle de jeux en raison d'une volonté de l'équipe d'aménager des espaces séparés, différenciés et aménagés selon le type d'activité qu'ils impliquent. Ils constituent pour l'enfant une base stable avec des repères spatiaux définis.

L'équipe professionnelle a de ce fait aménagé différents espaces de jeux afin de favoriser la circulation des enfants d'un espace à un autre. En crèche, aménager l'espace, c'est aussi donner une ambiance chaleureuse, accueillante, sécurisante à l'endroit et installer des espaces dont les fonctions répondront à des besoins de l'enfant (exemples : jeux symboliques, espace bibliothèque, espace repos). En crèche, l'aménagement d'un espace est modulable, il est en continuelle réflexion, dans l'absolu, cet aménagement est donc ouvert aux changements.

Le cadre ludique de notre salle de jeux se compose de plusieurs espaces qui ont tous une fonction propre :

- Une zone d'accueil directement à l'entrée de la salle de jeux. C'est le lieu où s'effectue souvent la séparation le matin.
- L'espace bébés : il est formalisé avec plusieurs tapis bleus. L'absence de barrière fait que les plus petits qui commencent à se mouvoir se retrouvent rapidement au milieu de la salle de jeux. Cette disposition de l'espace bébé a l'avantage de ne pas limiter ces déplacements, ils favorisent encore les interactions des plus grands avec les plus petits. Nous sensibilisons au quotidien les enfants sur la présence de bébés au sein du groupe, sur la nécessité de respecter leur espace en n'allant pas y jouer. C'est aussi garantir aux plus petits qui ne se déplacent pas et sont plus sensibles aux mouvements au sol, un espace calme et sécurisant. L'espace bébés se veut modulable, son

étendue, sa disposition, sont susceptibles de changer dans le temps, selon les besoins, selon la typologie du groupe d'enfants.

- L'espace bibliothèque : il se trouve à proximité de l'espace bébés. Il est constitué de canapés en mousse et d'un meuble bibliothèque. Nous réservons cet espace aux temps calmes c'est-à-dire à la lecture, à l'écoute de cd, au temps d'accueil du matin. Les enfants peuvent s'y installer à loisir mais nous leur demandons de ne pas sauter sur les fauteuils ou de ne pas les déplacer et ce pour que l'endroit ne devienne pas le lieu des jeux moteurs.
- Un espace de jeux symboliques : il est composé d'un ensemble de nurserie et de cuisine. L'espace cuisine est situé dans la salle de repas.
- L'intérieur de la salle : à la fois zone de rencontre inter-âges, de passage et espace de jeux, les enfants s'y retrouvent autour de différents jouets (exemples : voitures, animaux, clipos).

Les enfants peuvent aussi jouer dans la salle de motricité (piscine à balle, toboggan, coussins), parfois dans le couloir (activités psychomotrices), en salle d'activités (jeux calmes, activités plastiques) ou dans la cour de la crèche (cabane, vélos, jeux de balles, piscine, lecture dans l'herbe, ...).

La crèche dispose encore de jeux de mise en scène tels que playmobils ou légos que l'équipe a souhaité ranger à l'extérieur de la salle de jeux. Destinés aux plus grands, ces jeux sont proposés régulièrement en salle d'activités et permettent aux enfants de jouer sans être interrompus par les plus petits. La grande majorité des jouets se trouve à portée de main des enfants. Au cours de la journée, l'équipe veille à ranger régulièrement la pièce et à recréer la mise en scène de l'espace.

Jouer, c'est aussi bouger

Durant son accueil à la crèche, à savoir entre 0 et 3 ans, l'enfant va découvrir et acquérir des capacités motrices de façon considérable. Notre rôle est de l'accompagner dans son évolution et dans son expérimentation en mettant à sa disposition tous les outils qui lui seront utiles pour explorer et entraîner son pouvoir moteur. Nous nous assurons qu'il pourra bouger et agir sur les objets en toute sécurité physique. Nous nous efforçons de l'accompagner dans toutes ses acquisitions en l'encourageant verbalement, lui montrant par l'exemple et en étant totalement disponible.

Nous prêtons également une attention particulière à ne pas le mettre dans une situation de laquelle il ne pourrait se défaire : par exemple, l'installer assis alors qu'il ne s'est jamais assis par lui-même ou même l'installer en haut du toboggan alors qu'il n'y est pas allé tout seul.

Ainsi, nous respectons le principe de **libre motricité qui laisse l'enfant libre de ses mouvements** afin de garantir l'équilibre entre le développement moteur et celui de l'esprit, dont l'enfant a tant besoin.

Place et rôle de l'adulte durant le jeu

En salle de jeux, l'adulte peut être amené à accompagner l'enfant dans son jeu lorsque celui-ci l'y invite. Il peut également rester plus en retrait, observateur. Nous sommes tous d'accord sur l'idée qu'observer les enfants n'est pas ne rien faire. Au contraire. Être assis à proximité des enfants tout en étant retiré du jeu, porter un regard bienveillant sur leur activité, permet à l'adulte de garantir la sécurité physique et affective de chacun. Affective, car il peut arriver en effet qu'un enfant ait peur de se retrouver face aux créatures qu'il invente. La présence de l'adulte permet alors de rassurer l'enfant, d'apporter des éléments de stabilité et de continuité dans les événements.

En cas de chute/bobo, l'adulte laisse dans un premier temps la possibilité à l'enfant de dépasser cela seul, de se relever, sans l'intervention de l'adulte. Lorsqu'il y a des pleurs, il est de notre rôle de rassurer l'enfant, de mettre des mots sur ce qu'il est en train de vivre. En cas de conflits pour un objet ou autre, l'équipe tentera de différer son intervention tout en veillant à ce que l'événement ne prenne pas de trop grandes proportions. Nous gardons malgré tout à l'esprit que les plus petits ont besoin d'être accompagnés par l'adulte pour gérer une frustration et qu'il est inutile d'attendre d'eux une autonomie dans ce domaine. Nous adaptons donc nos réponses en fonction de l'âge des enfants, de l'importance de la crise, en un mot du contexte.

Jouer est une activité, c'est une activité libre. A côté de cela, l'équipe éducative est amenée à organiser d'autres activités, plus cadrées, répondant à différents intérêts de l'enfant.

3.3 Les diverses activités proposées

Éveil par les sens

Pour que l'enfant s'épanouisse au maximum à la crèche, nous prenons en compte le domaine de l'éveil de l'enfant à travers nos propositions. Favoriser l'éveil de l'enfant, c'est savoir le rendre curieux et l'intéresser à la découverte de son environnement, tout en privilégiant son plaisir. Nous mettons l'accent sur la dimension sensorielle de l'activité qui devient alors un outil pour découvrir le monde et l'organiser. En effet c'est par les sens que le jeune enfant appréhende le monde. Nous nous efforçons donc de donner l'occasion à l'enfant d'être en contact avec différentes matières, d'écouter de la musique, de manipuler des instruments, de goûter à différentes saveurs et de pouvoir exercer des gestes, des actions sur tout cela. L'enfant apprend alors à se connaître, à savoir ce pour quoi il a du goût ou du dégoût, du plaisir ou du déplaisir. La sensorialité est synonyme ici d'ouverture à autre chose, de découverte, nous pourrions dire également d'éveil par l'expérience.

Notre pratique n'est donc pas axée sur une thématique que l'on développerait sur un temps donné (comme sur une année ou sur un trimestre) mais plus sur l'outil en tant que tel et sur ce qu'il va permettre à l'enfant d'éprouver, de découvrir, d'expérimenter.

Pas de caractère obligatoire

Ce que nous estimons important, c'est que les enfants aient le choix de participer ou non. L'adulte propose mais l'enfant peut faire le choix d'être en jeu libre, de prendre un livre ou d'aller se défouler en salle motricité. Ces moments cadrés n'ont de sens que s'ils sont vécus dans le plaisir, il est donc fondamental de ne pas les imposer aux enfants. Dans la même optique, nous sommes vigilants quant à la manière d'amener les choses, notamment pour les plus petits. Par exemple, l'équipe a conscience que la découverte d'une matière telle que la peinture (sensation froide et visqueuse) ne doit pas se faire trop tôt. Et lorsqu'elle se fait, nous observons les réactions de l'enfant afin d'interrompre l'expérience si celle-ci est visiblement désagréable pour lui.

Quels que soient les bienfaits des sorties à l'extérieur de la crèche, les besoins fondamentaux de l'enfant priment. Ainsi, l'équipe ne réveillera jamais un enfant pour participer à une sortie tout comme elle n'emmènera pas un enfant en promenade si celui-ci manifeste des signes de fatigue. De bonnes conditions de sommeil au sein de la crèche seront alors préférées à la promenade. Sans cela il nous semble que ce type d'activité n'aurait pas de sens.

Pour les plus grands

L'équipe propose quotidiennement des activités plus cadrées aux enfants. Elles sont organisées le matin après le temps d'accueil et/ou l'après-midi après la sieste de l'enfant, en fonction des envies et des besoins. Celles-ci se déroulent souvent en dehors de la salle de jeux. Ce peut être par exemple de la pâte à modeler, de la musique, un collage, de la peinture, des activités culinaires, des jeux éducatifs (memory). Elles permettent tout à la fois d'offrir des moyens d'expressions, des supports d'expérimentations, de découvertes, adaptés aux besoins de l'enfant en terme d'expérience, de découverte de soi, et de ses capacités.

Elles nous semblent importantes dans la mesure où elles contribuent à rythmer la journée de l'enfant en préservant un certain équilibre (succession de différents temps). Proposer différents types d'activités sera l'occasion pour certains d'évacuer des tensions liées au quotidien, de se détendre, d'être un temps à l'écart du grand groupe, en dehors de la salle de jeux.

L'organisation d'activités permet en effet de séparer le groupe d'enfants, ce peut être ainsi l'occasion pour 2, 3 enfants de se retrouver seuls avec un adulte et de profiter ainsi de ce moment plus privilégié durant lequel la relation et la communication sont différentes.

Enfin, susciter le plaisir de l'enfant nous amènent en tant que professionnels à diversifier nos propositions.

Rôle de l'adulte

Même si nous avons conscience que les activités proposées permettront à l'enfant d'exercer des compétences sociales, psychomotrices ou autres, nous ne visons pas des apprentissages précis pour l'enfant, nous n'attendons pas un résultat. L'adulte n'est pas là pour faire-faire, ou faire pour faire. L'adulte est là pour proposer des supports et activités variés, attractifs, ludiques. Il intervient au moment opportun pour commenter, expliquer, encourager et valoriser, en un mot, pour verbaliser, mais il laisse avant tout l'enfant découvrir par lui-même.

Voici une liste non exhaustive de ce que nous proposons régulièrement aux pitchouns : jeux d'eau, de transvasement, pâte à modeler, pâte à sel, peinture, collage, pâtisserie, éveil musical, parcours psychomoteur, constructions de cabanes.

Depuis quelques années, l'association fait appel à un intervenant musique présent 1 fois par semaine et un intervenant d'éveil corporelle présent 2 fois par mois. A côté de l'éveil plus personnel, ces interventions permettent d'ajouter un éveil culturel et artistique grâce à l'apport d'histoires, d'instruments variés, de comptines, d'observations d'images.

Place des plus petits

Les plus petits des pitchouns ne participent pas systématiquement à des activités planifiées comme celles mentionnées un peu plus haut. Avant 18 mois l'enfant a des besoins spécifiques. Il est à un stade de développement physique et psychologique qui fait que nous nous situons beaucoup plus dans une prise en charge individuelle. Nous devons prendre en considération cette réalité qui est la maturation de l'organisme. Les professionnels s'attachent alors surtout à respecter les rythmes de sommeil de l'enfant, de veille, de repas, à respecter ses besoins d'hygiène, de sécurité, de confort. Considérant cela, nous ne programmons rien à l'avance, ce serait aller à l'encontre de cette singularité qu'exige l'accueil et l'accompagnement du bébé. A l'inverse nous créons les conditions nécessaires à son bien-être et à son éveil en mettant à sa disposition un lieu accueillant, des objets variés, des activités sensorielles, en verbalisant beaucoup, en travaillant sur notre posture, notre attitude. Lorsque nous estimons à un moment donné de la journée que cela est opportun, nous pouvons alors proposer à l'enfant de jouer avec les marionnettes, de faire un parcours psychomoteur, de jouer à cache-cache, de manipuler des tissus, de faire une promenade et autres activités qui, bien que pas forcément programmées à l'avance sont aussi une façon de rythmer la journée du plus petit. Nous nous attachons à accueillir les plus petits en garantissant leur sécurité affective, c'est à dire que le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement et psychiquement. Il a besoin d'un repère de personnes, de repères temporels ainsi que de repères visuels.

Les temps de jeux et d'activités rythment quotidiennement la vie à la crèche. Ils constituent des moments de rencontre, de contact, de partage. Dans l'organisation des activités, nous sommes, nous professionnels, guidés par un souci de diversité, nous recherchons le plaisir et l'attrait de l'enfant.

Relations avec l'extérieur

Nous avons à cœur d'organiser des sorties dans un environnement proche de la crèche (sorties au marché, au parc, promenades au centre-ville, au bord de l'eau, visite de la gare et observation des trains, note-renvoi au projet social). Les enfants sont véhiculés en poussette ou marchent, selon leur capacité psychomotrice, leurs envies et leur fatigue. A cela s'ajoute des sorties plus « exceptionnelles » comme le théâtre, la bibliothèque, les sorties de fin d'année. La sortie est l'occasion pour l'enfant d'appréhender son environnement, c'est un moment d'échange avec les autres enfants, avec les adultes.

Nous essayons d'organiser une « grosse sortie » par mois qui peut être destinée à tout le groupe comme à une partie du groupe. Cela vient casser un peu le rythme de la crèche et nous choisissons ces sorties en fonction des centres d'intérêts des enfants.

3.4 Le repas

Au sein de l'équipe professionnelle la cuisinière est aussi en partie éducatrice auprès des enfants. Les bienfaits de cette position sont innombrables : les enfants ont un rapport concret à la nourriture qu'ils mangent à la crèche, ils vont préparer le chariot de cuisine, vont parfois faire des courses pour le repas, ils apprennent à se servir dans le plat commun à la table. Il arrive aussi que les enfants préparent une tarte, un goûter, une entrée...

Le temps du repas se déroule quotidiennement entre 11h et 12h30 environ. Il a lieu dans la salle attenante à la salle de jeux. Sauf cas exceptionnel (exemple : très peu d'enfants présents). Les meilleures conditions possibles doivent être réunies pour le repas des enfants (moins d'enfants en même temps à table favorise le calme et offre un accompagnement plus individualisé).

Ce temps peut être décomposé de la manière suivante :

- **Avant le repas**

Au quotidien, l'équipe s'efforce d'instaurer un temps calme avant le repas des enfants. Souvent ce temps calme prend la forme d'une lecture d'un livre, mais, pour l'enfant qui ne souhaite pas assister à la lecture de l'histoire, ce peut être une autre activité, comme un jeu.

Nous proposons également aux enfants d'aller se laver les mains avant le repas. Là aussi nous essayons de rendre ce moment attrayant : nous y allons en groupe, nous ritualisons ce moment par des comptines accompagnant le

lavage des mains.

Le temps du lavage des mains et de la lecture, même s'il est bref, permet d'amener l'enfant à passer à autre chose, en évitant de l'arracher brusquement à son jeu parce qu'il est l'heure de manger. A travers ce moment, l'enfant comprend ce qui va se passer ensuite, il s'agit en quelque sorte d'une transition dans laquelle l'enfant a une place d'acteur.

Le temps du repas peut être amené à évoluer en fonction de la typologie du groupe d'enfants. L'équipe le communiquera à l'ensemble des parents le cas échéant, en expliquant sa démarche. L'objectif est de faire vivre ce moment collectif en tenant compte le plus possible des besoins individuels.

- **Le déroulement du repas**

Un moment de convivialité

Le plaisir, la découverte, les échanges (avec les adultes, entre les enfants) sont recherchés tout au long du repas. Bien qu'il y ait des règles établies (l'enfant n'a pas le droit de se lever inopinément au cours du repas, de jeter ses couverts, de crier), nous souhaitons que ce moment se déroule dans la convivialité. Viser la convivialité équivaut à rechercher des rapports chaleureux, plaisants afin que les enfants soient bien ensemble et individuellement. Parfois un plus grand peut aider à manger un plus petit.

A chacun son rythme

Les enfants ne mangent pas tous à la même vitesse. Entre les plats, nous demandons aux enfants de s'attendre un peu les uns les autres avant de passer à la suite. Par contre, une fois son dessert terminé, l'enfant peut quitter la table sans attendre les copains. Nous lui demandons s'il le peut de débarrasser son couvert. Il s'essuie alors la bouche et les mains avec un gant de toilette et est accompagné en salle de jeux ou à la sieste par un adulte. De manière générale nous gardons à l'esprit que le temps du repas ne doit pas être trop long (sous peine de lasser les enfants et de rendre le moment pénible). Deux services sont mis en place afin que le repas se déroule au rythme de chacun.

Goûter ou pas ?

Nous proposons les aliments dans l'ordre d'un repas traditionnel français : l'entrée, le plat de résistance et le dessert. Nous demandons aux enfants de goûter à chaque plat. Afin de désamorcer certaines situations, nous pouvons proposer aux enfants de goûter avec leur petit doigt, signifiant ainsi à l'enfant que c'est aussi un moment d'expérimentation : je touche, je goûte, je peux dire si j'aime ou si je n'aime pas. Si l'enfant refuse de manger, il attend que les copains aient terminé pour goûter au plat de résistance et ainsi de suite jusqu'au dessert, duquel il n'est jamais privé, même s'il n'a rien mangé avant.

Le temps du goûter de l'après-midi intervient en général entre 15h30 et 16h30. Son organisation se calque sur celle du repas du midi.

Le moment du repas concentre en un lieu, en un temps restreint nombre d'enjeux : prendre soin de soi, vivre ensemble selon des codes culturels, ...

3.5 Le sommeil

Dormir est un besoin fondamental chez le jeune enfant, au même titre que manger, respirer ou jouer. A la crèche, la sieste permet à l'enfant de recharger ses batteries d'une part mais aussi de se déconnecter durant un moment d'un environnement parfois source de tensions et de fatigue (bruit, sollicitations des autres enfants, des adultes, rythme soutenu). C'est pourquoi, il nous semble important de favoriser de bonnes conditions inhérentes à un sommeil réparateur pour l'enfant.

Favoriser un environnement propice à la sieste

Nous disposons de deux salles situées côte à côte dans lesquelles sont répartis les enfants. Chaque enfant a un lit qui lui est attribué pour l'année.

Un environnement calme

Lorsqu'un salarié est présent dans les dortoirs, il veille à maintenir le silence et le calme propice à l'endormissement des enfants. Certains enfants ont besoin de murmurer, bouger, pleurer un peu pour trouver le sommeil. Nous

veillons à sensibiliser chaque parent sur la nécessité de chuchoter dans les couloirs, de refermer les portes derrière soi afin de réduire le plus possible le bruit aux alentours du dortoir, et enfin, d'être attentif au quotidien à la lampe-soleil accrochée entre les deux portes du dortoir (lorsqu'il est allumé, cela signifie qu'au moins un pitchoun dort ou tente de trouver le sommeil).

Un lieu sécurisé

Lorsqu'ils sont présents dans la structure, nous demandons également aux parents de ne pas rentrer dans le dortoir, quelle qu'en soit la raison. En effet, en crèche parentale, les enfants sont amenés à croiser de nombreuses personnes sur une journée, ce qui est parfois un peu déstabilisant pour les enfants. Aussi, nous souhaitons que le dortoir reste un endroit neutre, sécurisant, au sein duquel les enfants savent que seuls les membres de l'équipe y ont accès.

Respecter le rythme de chacun

Pour ce qui est de la sieste, nous fonctionnons selon le principe des couchers échelonnés. Cela signifie que nous tenons compte des rythmes de sommeil de chaque enfant pour répondre au mieux à ses besoins. En général, cela correspond à une sieste le matin et une l'après-midi pour les plus petits, puis une l'après-midi pour les plus grands. Mais cela signifie aussi que le dortoir peut parfois être occupé de manière continue du matin jusqu'à la fermeture. Pour s'ajuster au mieux aux besoins de chacun, nous consultons les heures de réveil du matin et nous observons également les signes de fatigue. Ceux-ci sont différents d'un enfant à un autre, l'observation et la discussion, en équipe, avec les parents, permettent d'identifier ceux-ci. Avec ce système, il nous arrive parfois de nous tromper en interprétant mal ces signes, nous admettons alors qu'il est parfois plus judicieux de relever un enfant qui n'a pas dormi pour lui reproposer d'aller au dodo plus tard.

Coucher un enfant

Il n'y a pas un rituel unique précédant le temps de sieste pour tous les enfants. Pour les plus grands qui vont dormir après le repas du midi ou en début d'après-midi nous proposons le passage aux toilettes ainsi que la mise du pyjama. Nous accompagnons les plus grands dans leur besoin d'être autonomes dans les moments de changes.

Lorsqu'une sieste arrive en dehors de ce temps de midi ou qu'elle est proposée à un enfant plus petit, nous préparons l'enfant à celle-ci tout simplement en mettant des mots sur ce qui va se passer, en cherchant le doudou et/ou la tétine, en passant par le tapis de change pour changer la couche avant le dodo, mettre la turbulette ou le pyjama. Ce moment de vie quotidienne en salle d'eau constitue alors un repère et les enfants savent qu'ils vont bientôt se reposer dans leur lit. Par repère entendons par là une étape permettant de passer d'un état à un autre : du temps de jeu au temps de repos. C'est une transition.

Il arrive qu'un enfant ne veuille pas aller se reposer alors même que nous estimons qu'il en aurait besoin. La verbalisation est dans ce cas plus que jamais importante ; nous expliquons alors à l'enfant qu'il n'arrive plus à jouer ou à manger et que nous allons l'accompagner à son lit pour qu'il puisse se reposer un peu.

Enfin, nous ne couchons pas tout de suite l'enfant qui arrive à la crèche. Même si celui-ci est fatigué, l'équipe aura à cœur de laisser le temps à l'enfant de se réappropriier les lieux, de reprendre contact avec les adultes qui s'occuperont de lui durant la journée, avant de l'accompagner au dortoir.

Pour résumer, il n'y a pas de règle absolue en matière de sieste mais des situations particulières à analyser, à discuter, et des enfants à observer et à écouter.

3.6 Hygiène

Les gestes d'hygiène dans une journée type

La notion et les habitudes d'hygiène s'acquièrent tout au long du quotidien. Ainsi, nous apprenons aux enfants à se laver les mains (lavage, rinçage, essuyage) et les y amenons avant de passer à table, nous leur apprenons également à se débarbouiller après le repas. Après un passage aux toilettes ou sur le pot, nous les amenons à actionner la chasse d'eau avant de se laver les mains. Nous ne laissons pas les nez couler et lavons le visage des enfants quand cela est nécessaire. L'hygiène est donc abordée ici dans le sens où elle tient une place importante dans la journée de l'enfant à la crèche.

Cette partie abordera plus en détails un ensemble qui comprend les changes et l'apprentissage de la propreté, le

lavage des mains, la prise en soins.

Change de la couche

Les changes interviennent à différents moments clés de la journée : le matin après le temps d'accueil, avant une sieste, au sortir de la sieste, après le temps du goûter. En dehors de ces moments, nous veillons à changer la couche de l'enfant dès qu'il y a une selle ou que nous en estimons le besoin. Les changes ont toujours lieu dans la salle de bain, où se trouvent les tapis de changes. Les enfants ne sont pas en contact direct avec ceux-ci, nous disposons un linge sur les tapis, ce afin de privilégier le confort. Pour effectuer un change, nous utilisons des gants et du savon prévu à cet effet. C'est un moment privilégié, un temps d'échange entre l'adulte et l'enfant. Nous apportons alors une attention toute particulière à l'enfant, en verbalisant nos actions (c'est aussi une manière de rendre l'enfant acteur de ce moment), en faisant également attention à la manière dont on manipule l'enfant. Nous nous efforçons de respecter son intimité. Aussi, seuls les salariés effectuent les changes des couches, et non les parents de permanence présents dans la structure (à l'exception bien sûr de leur propre enfant s'ils le souhaitent).

Acquisition de la propreté

Comme dans tous les autres domaines, il est nécessaire que l'acquisition de la propreté se fasse en douceur et sans contrainte.

Quand l'enfant commence-t-il à aller sur le pot ?

Afin de décider du moment opportun pour commencer à proposer le pot à l'enfant, nous nous basons sur plusieurs indicateurs :

Nous considérons que l'acquisition par l'enfant de ce que l'on a coutume d'appeler la propreté est totalement subordonnée à l'état de maturation du système nerveux. On estime généralement qu'un enfant est en mesure de contrôler ses sphincters à partir de 18 mois. Il n'y a donc pas de sens pour l'enfant de commencer trop tôt.

Nous nous basons encore sur l'écoute et l'observation : par exemple, au moment du change, manifeste-t-il la volonté d'aller sur le pot en le montrant, en le demandant ?

Enfin, les échanges avec les parents sont une source d'informations précieuses en la matière : que se passe-t-il à la maison, l'enfant a-t-il « commencé le pot » ? D'une manière générale, nous veillons à ce que les parents soient informés des différentes observations que nous avons pu faire, l'essentiel étant d'agir de manière cohérente, d'assurer une continuité entre ce qui se passe à la maison et à la crèche.

Comment ?

La crèche dispose d'un petit WC et de plusieurs pots. Au moment d'un change, nous proposons à l'enfant d'aller sur le pot ou sur le WC. L'attitude de l'adulte est importante. L'enfant doit sentir qu'il a le choix et donc qu'il est acteur de ce moment, il doit voir ses réussites dans cette progression saluée à leur juste valeur, et les accidents dédramatisés.

Quand abandonner la couche ?

Pour envisager l'abandon de la couche, nous nous basons sur certaines observations. Est-ce que l'enfant demande régulièrement à aller sur le pot ? Est-ce qu'il demande à y aller avant de mouiller la couche ? Est-ce qu'il a commencé à la maison ? Et surtout, est-il d'accord pour cela ?

En général, une fois la couche retirée à la maison, et si cela est bien vécu par l'enfant, nous continuons à la crèche. Nous proposons régulièrement à l'enfant qui ne porte plus de couche d'aller faire pipi soit pour lui donner l'occasion de prendre conscience d'un besoin non perçu parce que l'enfant est très absorbé par une activité, soit pour faire « une vérification » avant une sortie par exemple. Dans les cas justement exceptionnels des sorties, il peut nous arriver de mettre une couche à un enfant qui n'en porte plus depuis peu, afin de lui permettre de vivre pleinement la sortie sans être inquiet par un éventuel « accident ».

Dans la même optique, si l'enfant se mouille trop souvent au sein de la crèche, nous nous gardons la possibilité de lui proposer à nouveau une couche en lui expliquant que ce n'est pas agréable pour lui d'être mouillé sans arrêt, que ce n'est pas grave, qu'il faut attendre un peu pour réessayer plus tard. Nous gardons à l'esprit que cette étape ne s'effectue pas toujours dans une parfaite complémentarité entre la crèche et la maison. L'enfant peut se trouver à l'aise dans un lieu pour gérer ses besoins et non dans l'autre de manière simultanée. Nous mettons toujours les parents au courant de ce qui se passe à la crèche en la matière.

L'acquisition de la propreté est une marque d'autonomie dont l'enfant est très fier. Elle marque un immense pas vers le fait de devenir grand et contribue pour beaucoup à lui donner confiance en lui. D'où l'importance de veiller à ce que l'enfant en soit pleinement acteur dans un climat de confiance réciproque.

Lavage des mains

Le lavage des mains est proposé aux enfants qui marchent et qui montrent de ce fait un minimum d'autonomie. Il intervient à plusieurs moments dans la journée : avant le repas, après une séance de jeux libres dans la cour, après une activité manipulation telle que pâte à modeler, peinture, pâtisserie ou après un passage aux toilettes. En tant que tel, il s'agit d'un geste d'autonomie et de prévention et de sensibilisation à l'hygiène. Le lavage des mains peut également constituer un repère dans le temps lorsqu'il intervient à certains moments phares de la journée, en particulier avant le repas. En cela il marque une transition entre deux temps. L'importance est accordée au geste et à ce qu'il représente plus qu'à la manière dont cela est fait. Le lavage des mains est un moment de plaisir qui est souvent bien accueilli par l'enfant.

De plus le contact avec l'eau a de réelles vertus canalisantes lors de période où l'enfant peut vivre de débordements émotionnels divers.

Nous considérons que l'hygiène fait partie des besoins fondamentaux de l'enfant au même titre que son alimentation ou son sommeil. Il s'agit ici de garantir son bien-être et son confort.

3.7 Départ de l'enfant / transmissions

La journée de l'enfant en crèche se conclue avec la venue d'un de ses parents. C'est le moment de son départ. Ce temps est tout aussi important que celui de l'accueil du matin. Nous sommes conscientes du fait que laisser son enfant pour une journée entière à d'autres adultes qui s'occuperont de lui peut être difficile pour les parents. Afin de pallier au manque que cela représente, afin de répondre aux diverses interrogations des parents, il est nécessaire de pouvoir leur transmettre ce que l'enfant a vécu pendant la journée. Nous nous interrogeons souvent quant à la manière de restituer la journée de l'enfant.

Nous disposons d'un tableau sur lequel nous écrivons les différentes activités que nous avons pu proposer aux enfants. A côté de cela il y a bien sûr l'espace de paroles informel qui se crée avant le départ de l'enfant. Notre rôle est alors de verbaliser, d'informer le parent sur ce que leur enfant a pu vivre, sur ce que nous avons observé.

Ce peut être quelques mots sur le déroulement d'une activité, une anecdote sur un temps fort du quotidien, un bobo, le jeu préféré du moment. Nous ne pouvons évidemment pas tout dire mais nous essayons tant que possible de nous rendre disponible pour répondre aux demandes des parents en cette fin de journée.

Ces transmissions permettent l'appropriation par le parent du temps que l'enfant a passé en crèche. L'enfant voit se créer du lien autour de lui, et au détour d'anecdotes, de bons moments, d'expériences relatées, il peut se sentir considéré et valorisé face au regard de son parent qui écoute le récit du professionnel.

De la même manière, il peut être constructif pour lui, d'entendre professionnel et parent évoquer ce qu'on a pu lui reprocher durant la journée. Les attitudes des parents face à telle ou telle situation constituent des repères, des références pour les enfants et ils se construisent en fonction de cela. De la même manière que nous échangeons, parents/professionnelles/enfants, chaque matin, les transmissions du soir permettent de travailler sur la continuité, dans le sens d'un lien entre la maison et la crèche.

Et le lendemain les enfants, les parents et l'équipe professionnelle, tout le monde est content de retrouver les murs de la crèche !

4. PROJETS À VENIR

- **Réaménagement de l'espace** : les espaces de vie vont être modifiés afin de répondre aux besoins de tous les enfants (espace bébés, espace de jeux symboliques, espace lecture/chant).

- **De la crèche vers l'école** : organiser une rencontre autour d'une activité ludique en partenariat avec une école du quartier. Le départ de l'enfant va être préparé tout au long de l'année à travers son quotidien à la crèche et de diverses activités regroupées dans un cahier souvenirs qu'il pourra emporter lors de son départ.
- **Travailler les émotions** : l'équipe souhaite mettre en place un projet autour de l'expression des émotions de l'enfant. Dans un premier temps, de nouveaux signes seront intégrés au langage des enfants afin que les professionnelles puissent mieux les détecter et répondre à leurs besoins.

Responsable technique
Novembre 2017